



Le Choletais

L'audace pour réussir

COMPTE-RENDU DU CONSEIL

DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU CHOLETAIS

SEANCE DU LUNDI 15 JUIN 2015

XXXXX

Le quinze juin deux mille quinze, à dix-huit heures trente, les représentants de la Communauté d'Agglomération du Choletais, légalement convoqués le neuf juin deux mille quinze, se sont réunis au siège de la Communauté d'Agglomération, rue Saint Bonaventure à Cholet.

Présent(es) :

Gilles BOURDOULEIX : Président.

John DAVIS, Jean-Paul BOISNEAU, Alain PICARD, Michel CHAMPION, Marc GENTAL, Isabelle LEROY, Alain BRETEAUDEAU, Marc GREMILLON, Guy SOURISSEAU, Jean-Paul OLIVARES, Florence DABIN, Roger MASSÉ, Marc MAUPPIN, Jacques BOU, Cédric VAN VOOREN : Vice-Présidents.

Michel BONNEAU, Jean-Paul BRIGEON, Jackie GELINEAU, Florence JAUNEAULT, Jean LELONG, Frédéric PAVAGEAU, Sylvie ROCHAIS, Sylvain SENECAILLE : Conseillers délégués.

Guy BARRÉ, Marie BARTHELEMY, Jean-François BAZIN, Jean-Michel BOISSINOT, Yolaine BOSSARD, André CERQUEUS, Marina DEFOIS, Jacqueline DELAUNAY, Hubert DUPONT, Marie-Odile EDOUARD, Michel FERCHAUD, Muriel FORTEL, Magalie GREAU, Josette GUITTON, Elisabeth HAQUET, Annick JEANNETEAU, Florence RAIMBAULT, Patricia RIGAUDEAU, Chantal RIPOCHE, Laurence TEXEREAU, Jean-Marc VACHER, Françoise VALETTE-BERNIER : Conseillers.

Absent(es) excusé(es) :

Christine CHARRIER (Ayant donné procuration à Annick JEANNETEAU), Xavier COIFFARD (Ayant donné procuration à Magalie GREAU), Maurice DILÉ (Ayant donné procuration à Jacqueline DELAUNAY), Anne GRAVELEAU-HARDY (Ayant donné procuration à Jean-Marc VACHER), Christophe MENUET : Conseillers.

En application des articles L. 5211-1 et L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales, le Conseil de Communauté désigne Monsieur John DAVIS comme secrétaire de séance.

Le procès-verbal du Conseil de Communauté du 18 mai 2015 est approuvé.

Le Conseil de Communauté prend connaissance des décisions n° 140 à n° 161 prises par Monsieur le Président en vertu de la délégation de pouvoirs qu'il lui a donné.

0-1 – AVIS SUR L'AVANT-PROJET DE SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté à l'unanimité décide,

Article 1 : d'émettre un avis défavorable à l'avant-projet de schéma départemental de coopération intercommunale présenté par le Préfet.

Article 2 : de demander au Préfet d'organiser sous son autorité des rencontres entre la Communauté d'Agglomération du Choletais et les communes et communautés de communes voisines afin d'engager une réflexion sur une nouvelle organisation intercommunale des territoires.

(cf. annexe 0-1)

0-2 – AVIS SUR L'INTEGRATION DE LA COMMUNE DE SAINT-PAUL-DU-BOIS

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté à l'unanimité décide,

Article unique : d'émettre un avis favorable à l'adhésion de la commune de Saint-Paul-du-Bois à la nouvelle Communauté d'Agglomération issue de la fusion entre la Communauté d'Agglomération du Choletais et de la Communauté de Communes du Bocage.

I - ADMINISTRATION GÉNÉRALE - FINANCES - RESSOURCES HUMAINES

Finances et Budget

I-1 – AFFECTATION DES RESULTATS 2014

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté à l'unanimité décide,

Article 1 : d'affecter le résultat de fonctionnement cumulé au 31 décembre 2014 du budget principal comme suit :

7 192 124,04 € à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement,

917 255,21 € en report de fonctionnement.

Article 2 : d'affecter le résultat de fonctionnement cumulé au 31 décembre 2014 du budget annexe des ateliers relais comme suit :

157 704,69 € en report de fonctionnement.

Article 3 : d'affecter le résultat de fonctionnement cumulé au 31 décembre 2014 du budget annexe des pépinières comme suit :

334 733,95 € en report de fonctionnement.

Article 4 : d'affecter le résultat de fonctionnement cumulé au 31 décembre 2014 du budget annexe des zones comme suit :
19 921,00 € en report de fonctionnement.

Article 5 : d'affecter le résultat de fonctionnement cumulé au 31 décembre 2014 du budget annexe du mouchoir de Cholet comme suit :
8 442,23 € en report de fonctionnement.

Article 6 : d'affecter le résultat de fonctionnement cumulé au 31 décembre 2014 du budget annexe de la gestion des déchets comme suit :
8 994 269,15 € en report de fonctionnement.

Article 7 : d'affecter le résultat de fonctionnement cumulé au 31 décembre 2014 du budget annexe de l'eau potable comme suit :
1 045 639,93 € à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement,
112 930,74 € en report de fonctionnement.

Article 8 : d'affecter le résultat de fonctionnement cumulé au 31 décembre 2014 du budget annexe de l'assainissement comme suit :
1 138 679,06 € à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement,
292 560,19 € en report de fonctionnement.

Article 9 : d'affecter le résultat de fonctionnement cumulé au 31 décembre 2014 du budget annexe de l'assainissement non collectif comme suit :
890,31 € en report de fonctionnement.

Arrivée de M. BREGEON

I-2 – BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2015

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté à l'unanimité des suffrages valablement exprimés (45 pour, 5 abstentions) décide,

Article 1 : d'approuver les mouvements inscrits dans le budget supplémentaire.

Article 2 : de reprendre les restes à réaliser tels que figurant dans les documents budgétaires.

Article 3 : d'autoriser Monsieur le Président à exécuter ce budget supplémentaire.

I-3 – MODIFICATIONS DES AUTORISATIONS DE PROGRAMMES ET DES CREDITS DE PAIEMENTS - BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2015

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté à l'unanimité des suffrages valablement exprimés (45 pour, 5 abstentions) décide,

Article unique : d'approuver les modifications de crédits des autorisations de programmes, résultant de la prise en compte des écritures du budget supplémentaire.

(cf. annexe I-3)

I-4 – ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS COMMUNAUTAIRES

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté à l'unanimité décide,

Article 1 : d'octroyer des subventions aux structures désignées.

Article 2 : d'adopter la convention à conclure avec l'association L'Éclaircie.

(cf. annexe I-4)

I-5 – ASSUJETISSEMENT A LA TVA - BUDGETS ANNEXES DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté à l'unanimité décide,

Article unique : d'assujettir à la TVA les opérations relatives au service public de l'assainissement collectif et non collectif retracées dans les budgets annexes de l'assainissement et du SPANC à compter du 1^{er} juillet 2015.

I-6 – REPARTITION ENTRE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU CHOLETAIS ET LA VILLE DE CHOLET DES CHARGES LIEES AUX TRAVAUX D'AMENAGEMENT CONCERNANT DIVERS BATIMENTS

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté à l'unanimité décide,

Article unique : d'approuver les termes et d'autoriser la signature des conventions définissant les modalités de répartition, entre la Communauté d'Agglomération du Choletais et la Ville de Cholet, des charges relatives aux travaux d'aménagement concernant l'Hôtel de Ville / Hôtel d'Agglomération, le parking situé au 2^{ème} sous-sol de l'ensemble immobilier Mail 2 et le Pôle social.

Prospectives et recherche de financement et de recettes

I-7 – CONTRAT REGIONAL DU BASSIN VERSANT DE LA SEVRE NANTAISE 2015-2020 - ACCORD DE PRINCIPE

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté à l'unanimité décide,

Article unique : de donner son accord de principe sur la réalisation des actions inscrites au Contrat Régional du Bassin Versant de la Sèvre Nantaise pour la période 2015-2020 conformément à l'annexe et de solliciter les subventions auprès du Conseil Régional des Pays de la Loire.

(cf. annexe I-7)

I-8 – SUIVI ANIMATION MESURES AGRO-ENVIRONNEMENTALES CLIMATIQUES DU CAPTAGE DE LA RUCETTE 2015 - DEMANDE DE SUBVENTION

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté à l'unanimité décide,

Article 1 : de solliciter auprès de la Région des Pays de la Loire, une aide financière de 3 100 € pour le suivi et l'animation des MAEC du captage de la Rucette 2015.

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention à intervenir avec la Région des Pays de la Loire.

II - DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Création et commercialisation des zones économiques

II-1 – CESSION D'UN IMMEUBLE A LA SOCIETE SOPIC NORD - ZONE DES PAGANNES A CHOLET

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté à l'unanimité décide,

Article 1 : d'approuver la cession de l'immeuble sis 21 avenue Michelet à Cholet, cadastré CS 579, pour la somme de 700 000 € net vendeur, au profit de la société SOPIC NORD, sous réserve des conditions suspensives suivantes :

- obtention d'un permis de construire, pour la réalisation d'un bâtiment à usage commercial d'environ 2 300 m², purgé de tout recours et prescription archéologique,
- obtention d'une autorisation d'exploitation commerciale d'un bâtiment à usage commercial d'environ 2 300 m², purgée de tout recours,
- que les études de sols et sous-sols ne révèlent pas de pollution ni n'empêchent des fondations normales à des coûts normaux.

SOPIC NORD déclare par ailleurs ne recourir à aucun prêt bancaire pour le financement de cette acquisition.

Les dossiers administratifs de demande d'autorisation devront être déposés avant le 30 novembre 2015,

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant, à signer tout acte préparatoire et l'acte authentique.

(cf. annexe II-1)

II-2 – ZI NORD A CHOLET - CESSION D'UN TERRAIN A LA SCI CLEMENCE

Madame CHARRIER ne prenant pas part au vote, Mme JEANNETEAU ne vote qu'une seule fois en son nom propre.

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté à l'unanimité décide,

Article 1 : d'approuver la cession à la SCI CLEMENCE ou toute autre personne morale qui s'y substituerait, d'un terrain cadastré AX 349 et AX 357 d'une superficie de 7 444 m², ZI Nord à Cholet, sur la base d'un prix ferme de 50 € HT le m² (TVA sur marge nulle).

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant, à signer l'ensemble des actes nécessaires à la vente.

(cf. annexe II-2)

II-3 – ZONE DE CHAMP BLANC A MAZIERES-EN-MAUGES - CESSION D'UN TERRAIN A LA SEMADE

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté à l'unanimité décide,

Article 1 : d'approuver la cession à la SEMADE ou toute autre personne morale qui s'y substituerait, d'un terrain cadastré B 1154 d'une superficie de 724 m², Zone de Champ Blanc à Mazières-en-Mauges, sur la base d'un prix ferme de 11 € HT le m² (12,85 € TTC, TVA sur marge incluse).

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à signer l'ensemble des actes nécessaires à la vente.

(cf. annexe II-3)

Tourisme

II-4 – CONVENTION AVEC L'OFFICE DE TOURISME DU CHOLETAIS POUR L'ORGANISATION DES VISITES DU FOIRAIL

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté à l'unanimité décide,

Article unique : d'approuver les termes de la convention à passer avec l'Office de Tourisme du Choletais dans le cadre des visites guidées du Foirail, organisées les lundis 3 et 10 août 2015 sur toute l'année à la demande pour le service Groupes et les lundis pour les touristes individuels.

II-5 – EDITION D'UN GUIDE DE RANDONNEE PAR LE COMITE DE LA RANDONNEE PEDESTRE DE MAINE ET LOIRE - CONVENTION

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté à l'unanimité décide,

Article unique : d'approuver les termes de la convention de partenariat avec le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de Maine et Loire passée pour une durée de 4 ans, visant à assurer l'entretien du circuit " Le Lac du Verdon " (La Tessouaille) et à définir ses conditions d'entretien.

III - SOLIDARITÉ ET PROXIMITÉ

Cucs - Accessibilité - CISPD

III-1 – SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS OEUVRANT DANS LE DOMAINE DE LA SANTE

Monsieur OLIVARES ne prend pas part au vote pour les articles 2 et 4.

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté décide,

Article 1 : à l'unanimité (Pour : 50), d'approuver l'attribution d'une subvention, sur le budget annexe du Développement Social, d'un montant de 4 000 €, à l'Institut Régional d'Éducation et de Promotion de la Santé (IREPS) 49 qui propose une permanence mensuelle sur le territoire choletais dont l'objectif est de rendre accessible la documentation et les ressources pédagogiques et d'accompagner les professionnels et bénévoles sur un plan méthodologique.

Article 2 : à l'unanimité (Pour : 49, Ne participe pas au vote : 1), d'approuver l'attribution d'une subvention, sur le budget annexe du Développement Social, d'un montant de 2 500 €, à la Mission Locale du Choletais pour participer au financement du point d'écoute psychologique.

Article 3 : à l'unanimité (Pour : 50), d'approuver l'attribution d'une subvention, sur le budget annexe du Développement Social, d'un montant de 7 500 €, au Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) Abri des Cordeliers au titre de la prise en compte de souffrance psychique des personnes en grande difficulté sociale et familiale qui se traduit par un accompagnement psychologique auprès d'une quarantaine de résidents.

Article 4 : à l'unanimité (Pour : 49, Ne participe pas au vote : 1), d'adopter l'avenant n° 1 à conclure avec la Mission Locale du Choletais.

III-2 – CONTRAT DE VILLE DE L'AGGLOMERATION CHOLETAISE - FONDS D'ACCOMPAGNEMENT ET DE CONTRIBUTION AUX INITIATIVES LOCALES (FACIL) - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté à l'unanimité décide,

Article 1 : d'allouer une subvention de 854 € à l'Association des Parents d'Elèves de l'école Jules Verne, afin de contribuer à l'organisation du projet " Animations musicales ", dans le cadre du Fonds d'Accompagnement et de Contribution aux Initiatives Locales, financée à hauteur de 50 % par l'Etat et 50 % par la CAC, étant convenu que la Communauté d'Agglomération du Choletais verse au porteur du projet l'aide financière en lieu et place de l'Etat, ce dernier allouant une contribution financière compensant ce versement.

III-3 – CONTRAT DE VILLE DE L'AGGLOMERATION CHOLETAISE - PREMIERE PROGRAMMATION 2015

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté à l'unanimité décide,

Article 1 : de donner son accord sur les actions suivantes et leur financement, constituant la 1^{ère} programmation 2015 du Contrat de Ville (détail en annexe).

Pilier	Nombre de projets déposés	Nombre de projets retenus	Montant attribué en euros	Répartition des financeurs en euros				
				CAC	État	Ville de Cholet	CAF	Département
1	48	37	198 600	95 985	47 950	26 100	7 065	21 500
2	1	0	0	0	0	0	0	0
3	12	10	117 593	35 172	74 671	0	1 750	6 000
Territoire de veille	1	1	13 000	6 000	0	7 000	0	0
Ingénierie	1	1	31 000	0	31 000	0	0	0

Il est convenu que la Communauté d'Agglomération du Choletais verse aux partenaires les aides financières en lieu et place de la Ville de Cholet, cette dernière allouant une contribution financière compensant ces versements.

Article 2 : d'allouer une subvention de 5 265 € au centre socioculturel K'léidoscope et de 4 162 € au centre social du Planty, dans le cadre des postes d'adulte relais " Médiateur emploi " et " Médiateur tranquillité publique ".

Article 3 : d'adopter la convention à conclure avec l'Association pour la Formation et le Développement de l'Initiative Locale (AFODIL) et les avenants à signer avec les organismes suivants :

- Centre Social et Socioculturel du Verger,
- Centre Social Pasteur,
- Centre Social et Socioculturel Horizon,
- Centre Social du Planty.

(cf. annexe III-3)

III-4 – BREVET D'APTITUDE AUX FONCTIONS D'ANIMATEUR (BAFA) : DISPOSITIF DE SOUTIEN POUR LES JEUNES DES QUARTIERS PRIORITAIRES

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté à l'unanimité décide,

Article unique : de réserver sur le budget annexe Développement Social une enveloppe financière d'un montant de 2 000 € relative à l'aide bourse Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) 2015 à destination des jeunes des quartiers prioritaires.

IV - CULTURE

Spectacle vivant

IV-1 – THÉÂTRE SAINT-LOUIS - SAISON ARTISTIQUE 2015/2016 - SPECTACLES ET MODALITÉS TARIFAIRES

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté à l'unanimité décide,

Article 1 : d'approuver la composition de la saison artistique 2015/2016 du Théâtre Saint-Louis ainsi que les modalités tarifaires, telles que présentées en annexe.

Article 2 : d'approuver le principe de souscription de contrats de co-réalisation pour compléter l'achat de spectacles dans le cadre de la saison artistique du Théâtre Saint-Louis, ainsi que celui de conclure des contrats de co-production.

(cf. annexe IV-1)

V - AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

Habitat

V-1 – OPERATION PROGRAMMEE D'AMELIORATION DE L'HABITAT - ATTRIBUTION DES AIDES COMMUNAUTAIRES

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté à l'unanimité décide,

Article unique : d'allouer une aide aux propriétaires suivants :

- 1 700 € supplémentaires à Monsieur Gilles MARCHAND, dans le cadre des travaux d'adaptation de son logement situé 9 rue de la Fonderie à Cholet ;
- 500 € à Madame Marie-Thérèse COUSSEAU, dans le cadre des travaux d'adaptation de son logement situé à Tombeloup à Cholet.

VI - ENVIRONNEMENT

Espaces Naturels et Ruraux

VI-1 – CONVENTION POUR LA MISE EN OEUVRE, L'ANIMATION, LA GESTION ET LE SUIVI DES CONTRATS MESURES AGRO-ENVIRONNEMENTALES ET CLIMATIQUES - AVENANT N°1

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté à l'unanimité décide,

Article unique : d'approuver l'avenant n° 1 à la convention pour la mise en œuvre, l'animation, la gestion et le suivi des contrats mesures agro-environnementales et climatiques, conclue avec la Chambre d'Agriculture de Maine et Loire pour la période 2015-2018, sur le territoire du captage de La Rucette, pour un montant maximum de 32 000 € sur les quatre années.

CDCI 22 mai 2015

Avant-projet de schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI)

Cadre général

En application des dispositions législatives en vigueur (CGCT article L. 5210-1-1 IV), une procédure de révision du schéma départemental de coopération intercommunale doit être mise en oeuvre dans l'année suivant le renouvellement général des conseils municipaux. Il me semble utile qu'en anticipation de la prochaine entrée en vigueur de la loi sur la nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe), la CDCI soit saisie d'un avant-projet de schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI).

L'objet du SDCI est de rationaliser la carte de l'intercommunalité et de simplifier la coopération intercommunale, en vue d'optimiser son fonctionnement aux échelles les plus pertinentes. Il s'appuie sur deux outils :

- le regroupement d'établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre afin de constituer des territoires de projets,
- la diminution du nombre de syndicats, permettant d'atteindre des tailles critiques et de garantir des services de qualité à moindre coût à la population.

Pour mémoire, le SDCI ne traite ni des compétences des intercommunalités, qui relèvent de la seule compétence de celles-ci, ni des communes nouvelles, dont l'initiative appartient aux communes elles-mêmes.

Le schéma définit des objectifs qui doivent être atteints au plus tard dans l'année suivant les prochaines élections municipales, soit en 2021. Si la loi NOTRe prévoit une échéance plus rapprochée pour la mise en oeuvre de certaines mesures, notamment le passage à des communautés de communes d'au moins 20 000 habitants, la mise en oeuvre de ces mesures sera réalisée dans les délais prescrits par la loi, mais la mise en oeuvre des autres dispositions du schéma conservera l'échéance maximum de 2021.

Le projet de SDCI de Maine et Loire

Depuis un an, les élus de Maine-et-Loire se sont fortement mobilisés pour faire émerger des projets de recomposition des intercommunalités. De nombreuses options ont été envisagées et des projets de qualité ont été bâtis.

Ainsi que je m'y étais engagé depuis le début de ce processus, le schéma proposé répond à une seule ambition : dégager une cohérence entre ces projets et informer clairement chaque commune et chaque EPCI concerné sur ce qui est envisageable, envisagé et possible.

Cet avant-projet de schéma présenté à la CDCI a vocation à être discuté. Son calendrier d'adoption n'est pas, à ce jour, arrêté. En fonction des observations que la CDCI formulera, il pourra, le cas échéant, être modifié. En outre, si la CDCI en exprimait le souhait, je saisirai les communes et les EPCI concernés pour recueillir leur avis, dans ce qui pourrait être considéré comme une procédure «à blanc».

Il n'y a, en effet, pas encore d'urgence, dans l'attente de la promulgation de la loi NOTRe.

Pour autant, je souhaite que la dynamique propre à ce département soit soutenue à travers une démarche active, compte tenu du caractère substantiel des projets élaborés par les élus, qui permettent de dégager une logique d'ores et déjà claire de nouveau schéma. Il s'agit donc à ce stade de tracer des perspectives sur la base d'un cadre raisonné. C'est la raison pour laquelle, sans attendre l'aboutissement des débats sur la loi NOTRe, il m'a semblé important que ce projet soit présenté et discuté et puisse déboucher sur un nouveau schéma dans les prochains mois.

Dans certaines zones du département, plusieurs hypothèses alternatives sont envisagées. Chacune a sa pertinence. Certaines sont conçues comme des étapes. En l'occurrence, je déconseille de procéder à des regroupements par étapes rapprochées, pour ne pas multiplier les tâches administratives et les risques d'enlisement, mais également pour éviter de perdre beaucoup de temps dans les questions de gouvernance, de définition de compétences, de fusion d'effectifs de personnels, de détermination des sièges, etc. Ce sera toutefois bien sûr aux élus des nouveaux ensembles de décider des modalités et du rythme d'évolution de leur territoire.

Si la définition des compétences des EPCI relève de la seule responsabilité de ceux-ci, dans le respect de la loi fixant les compétences obligatoires, deux logiques différentes se dessinent :

- soit des EPCI de petite taille avec une vocation fédératrice, mutualisant un grand nombre de compétences de proximité déléguées par les communes – c'est le cas des communautés de communes actuelles, avec un niveau d'intégration et de services communs d'ailleurs très variable,
- soit des communautés de grande taille, concentrées sur des compétences structurantes et sur les mutualisations qui peuvent apporter un avantage de coût ou/et de service – avec dans ce cas un retour des compétences de proximité aux communes, elles-mêmes alors regroupées en communes nouvelles.

Il n'appartient pas au préfet de se prononcer sur les avantages et les inconvénients de chaque logique – des solutions intermédiaires étant d'ailleurs envisageables –, mais seulement de veiller à la clarté de la répartition des compétences entre les niveaux de collectivités, dans le respect de l'esprit et de la lettre des dispositions régissant l'intercommunalité.

Certaines communes ont fait part de leur souhait de changer de territoire de rattachement à l'occasion de ce nouveau schéma. J'ai retenu le principe d'accepter tous les projets de ce type dont j'ai connaissance. Si d'autres émergent, précisément en considération des nouveaux ensembles figurant dans le projet de schéma, ils recevront également une suite de principe favorable : les nouvelles intercommunalités doivent correspondre aux bassins de vie vécus par les habitants, tels qu'appréciés par les maires.

*
* *
*

Les orientations envisageables pour chaque grand territoire de Maine-et-Loire sont les suivantes :

1) L'agglomération angevine

Angers Loire Métropole, aujourd'hui communauté d'agglomération, n'envisage pas, à ma connaissance, de modification de son périmètre, d'autant que cette communauté est engagée dans une transformation à court terme en communauté urbaine.

2) Le Choletais

La communauté d'agglomération du Choletais va s'agrandir dans le courant de l'année 2015 de la commune de Bégrolles-en-Mauges, qui se retire de la communauté de communes Centre Mauges. Elle s'élargira également à la communauté de communes du Bocage, comme le prévoyait d'ailleurs le schéma de coopération intercommunale précédent. Le bassin d'influence de Cholet est à l'évidence plus large, et d'autres extensions de la communauté d'agglomération du Choletais auraient pu être envisagées, que ce soit vers l'ouest, sur tout ou partie de la communauté de communes Moine et Sèvre, vers l'est jusqu'à tout ou partie de la communauté de communes du Vihierois, voire vers le nord (région de Chemillé) ou le sud dans le département voisin. Je n'ai été saisi d'aucun projet en ce sens, c'est la raison pour laquelle je ne propose pas d'extension dans ces directions.

3) Les Mauges

Les Mauges constituent le projet le plus ambitieux en matière d'élargissement de territoire intercommunal. Il s'agit d'un vaste territoire, en partie situé dans le bassin de vie de Cholet, et dont la cohérence tient à sa ruralité autour d'un réseau dense de villes petites et moyennes. Ce projet s'appuie sur des volontés affirmées de constituer des communes nouvelles, à raison, en principe d'une commune nouvelle par territoire actuel de communauté de communes : l'objectif auquel sont attachés les présidents des actuelles communautés de communes consiste à constituer une communauté de communes (ou d'agglomération) regroupant le territoire de sept communautés de communes actuelles, chacune de celles-ci devenant une commune nouvelle.

4) Le Saumurois

J'ai eu connaissance sur ce territoire de plusieurs projets. L'un consiste à fusionner les communautés de communes Loire-Longué et région de Noyant, l'autre aboutissant à la fusion des communautés de communes du Gennois et de la région de Doué-la-Fontaine. Ces territoires font clairement partie, à l'exception sans doute d'une partie de la communauté de communes de la région de Noyant, de la zone d'attractivité de Saumur. Le bassin de vie, les capacités importantes de développement touristique ont d'ailleurs naturellement conduit ce territoire à s'unir dans l'élaboration d'un même schéma de cohérence territoriale.

Il me semble aujourd'hui légitime de poser la perspective de l'inscription dans le futur schéma de tout le territoire dans une seule et même communauté d'agglomération. On peut d'ailleurs noter que la communauté de communes du Gennois et la communauté de communes de la région de Doué-la-Fontaine n'atteindraient de toute façon pas à elles deux le seuil de 20 000 habitants dès lors que les communes de Coutures et de Chemellier auront, comme elles souhaitent, rejoint le territoire contigu de la communauté de communes Loire-Aubance ou celle dans laquelle celle-ci se fondra.

5) Loire-Layon-Aubance

De nombreux échanges ont eu lieu sur les rattachements possibles et les regroupements envisageables pour les communautés de communes situées immédiatement au sud de l'agglomération d'Angers. J'ai noté que les communes regroupées sur les deux rives de la Loire dans l'actuelle communauté de communes Loire-Layon souhaitent continuer à travailler ensemble et poursuivent leur rapprochement avec la communauté de communes des Coteaux du Layon, qui s'inscrit dans le prolongement des habitudes de travail existantes. Le territoire de Loire-Aubance pourrait certes envisager de se rapprocher de l'autre rive de la Loire c'est-à-dire de la vallée de l'Authion (communauté de communes

Vallée de Loire-Authion). Cette rive droite est toutefois elle-même très liée à d'autres territoires qui constituent le flanc est de l'agglomération d'Angers et il m'a semblé logique, quelles que soient par ailleurs les différences d'intégration des trois communautés de communes actuelles, de regrouper dans un même ensemble ce qui recouvre l'Aubance, le Layon et le Val de Loire.

6) L'Est Anjou

Le nord et l'est d'Angers sont fortement marqués par l'influence du chef-lieu du département. La structure des voies de communication, et notamment des autoroutes A11 et A85 mais aussi des grandes routes départementales D347, D323, D766, D52, place l'ensemble de l'est et du nord d'Angers dans un réseau qui, bien que largement rural, est fortement marqué par la première agglomération du département. Au demeurant, trois communautés de communes sont déjà intégrées dans le SCOT dit du « pôle métropolitain » (Loire-Aubance, Vallée Loire-Authion et la communauté de communes du Loir). Les discussions ont été nombreuses pour savoir si ces six communautés de communes autour de Tiercé, Durtal, Baugé, Beaufort, Seiches et du Val d'Authion devaient évoluer vers un seul territoire de projet ou deux. Il m'a semblé, comme à la majorité des élus avec lesquels je m'en suis entretenu, qu'il était plus cohérent de prévoir une seule communauté sur ce territoire. L'alternative serait une communauté regroupant les C.C. du canton de Baugé, de Beaufort-en-Anjou et Vallée de Loire-Authion, et une communauté regroupant les C.C. du Loir, des Portes de l'Anjou et Loir-et-Sarthe.

7) Le Segréen

Les six communautés de communes qui sont réunies dans le Pôle d'Excellence Territorial Rural (PETR), anciennement pays Segréen, ont des habitudes de travail en commun. Il est vrai toutefois que les territoires contigus de l'agglomération d'Angers (la communauté de communes Ouest-Anjou, la communauté de communes du Lion d'Angers, la communauté de communes du Haut-Anjou) sont plus tournés vers l'agglomération qu'elles ne sont liées à la partie plus occidentale de Segré, Pouancé et Candé, elle-même d'ailleurs en relation avec les villes proches des départements de la Mayenne et de la Loire-Atlantique.

Deux hypothèses peuvent s'envisager sur ce territoire, défendues l'une et l'autre avec vigueur par leurs promoteurs : une hypothèse de fusion de six communautés et une hypothèse de deux territoires regroupant chacun trois communautés. Les arguments en faveur de chacune des solutions sont également défendables et les oppositions, de ce que je sais, également assez vives. La solution qui me semble la plus logique, cohérente avec la tradition du pays Segréen, permettant un bon équilibre rural/urbain et industries/tourisme, serait une communauté à six. Mais elle m'apparaît aujourd'hui irréalisable : les différences de degrés d'intégration et de vision de rôle de la communauté de communes sont notamment si profondes que le mariage serait probablement – au moins actuellement – artificiel, et se heurterait à une opposition résolue d'un grand nombre de communes.

Je pense que le territoire Segréen a une vraie cohérence, et que le PETR doit continuer à la faire vivre, faute – et je le regrette – d'une transformation rapide en EPCI à fiscalité propre. Mais je ne peux proposer la création d'une communauté que si les collectivités qui la composeront ont la même vision de son rôle et des compétences. En l'occurrence, ces visions sont (ou sont encore) trop éloignées pour qu'une telle communauté ait une chance de fonctionner harmonieusement.

Je proposerai donc la création de deux communautés de communes sur ce territoire.

Le vote des communes permettra de mesurer la recevabilité d'une éventuelle alternative.

*

* *

La présentation évidemment sommaire qui vient d'être faite ci-dessus tente de résumer les très nombreux entretiens et échanges que les sous-préfets et moi-même avons eu dans ces derniers mois avec des élus communaux et intercommunaux de l'ensemble du département. Tel qu'il vous est présenté, ce projet dont vous trouverez le détail ci-dessous, respecte les principes que j'avais arrêtés depuis les élections municipales :

- faire en sorte que l'intercommunalité en Maine-et-Loire soit cohérente, et notamment que soient affirmées la personnalité et les potentialités de développement de territoires indépendants de l'agglomération angevine, le développement souhaitable de celle-ci ne devant pas se faire au détriment des autres pôles du département.
- prendre en compte le plus possible les souhaits des élus des territoires actuels et les valider ou les ajuster ensuite en fonction de l'appréciation des communes.

Dans le projet qui vous est présenté, le Maine-et-Loire s'organise ainsi en huit grands territoires dont la population oscille entre 35 000 et 128 000 habitants (hors communauté d'agglomération d'Angers). Les territoires les moins peuplés compensent cette faiblesse très relative par leur personnalité, leur tradition, leur superficie ou leur fort degré d'intégration :

- Communauté d'agglomération Angers Loire Métropole (269 340 habitants) : pas de modification
- Le Choletais : Communauté d'agglomération du Choletais dont Bégrolles-en-Mauges (82 887 habitants) + Communauté de communes du Bocage (9 281 habitants) = 92 268 habitants
- Le Saumurois : Communauté d'agglomération Saumur Loire Développement (62 574 habitants) + Communauté de communes du Gennois sauf Coutures et Chemellier (6 758 habitants) + Communauté de communes de la région de Doué-la-Fontaine (12 792 habitants) + Communauté de communes Loire Longué (18 237 habitants) + Communauté de communes de la région de Noyant (6 170 habitants) = 106 531 habitants
- Les Mauges : Communauté de communes du canton de Champtoceaux (15 824 habitants) + communauté de communes Centre Mauges (23 385 habitants) + Communauté de communes de la région de Chemillé (21 114 habitants) + Communauté de communes Moine et Sèvre (24 661 habitants) + Communauté de communes Montrevault Communauté (15 981 habitants) + Communauté de communes du canton de Saint-Florent-le-Vieil (18 153 habitants) + Communauté de communes du Vihiersois Haut-Layon (10 467 habitants) = 128 585 habitants
- Le Segréen : Communauté candéenne de coopérations communales (7 793 habitants) + Communauté de communes de la région de Pouancé (10 382 habitants) + Communauté de communes du canton de Segré (17 388 habitants) = 35 563 habitants
- Le Lion et l'ouest d'Angers : Communauté de communes du Haut-Anjou (10 605 habitants) + Communauté de communes de la région du Lion d'Angers (14 161 habitants) + communauté de communes Ouest-Anjou (10 700 habitants) = 35 466 habitants
- L'Est-Anjou : Communauté de communes du canton de Baugé (11 833 habitants) + Communauté de communes des Portes de l'Anjou (8 046 habitants) + Communauté de communes Loir et Sarthe (7 238 habitants) + Communauté de communes du Loir (11 418 habitants) + Communauté de communes de

Beaufort-en-Anjou (15 019 habitants) + Communauté de communes Vallée Loire Authion (17 485 habitants) = 71 039 habitants

- Loire-Layon-Aubance : Communauté de communes Loire-Layon (23 166 habitants) + Communauté de communes des Coteaux du Layon (15 147 habitants) + Communauté de communes Loire Aubance + Coutures + Chemellier (18 452 habitants) = 56 765 habitants

*

* *

Les propositions de réorganisation concernant les syndicats

Le regroupement et la rationalisation des organisations actuelles en matière de gestion de l'eau, de distribution et de traitement de l'eau potable, d'assainissement, de protection contre les inondations, etc... est une nécessité. La loi elle-même y invite sur certaines matières. Les soucis d'économie, d'efficacité et d'équité l'imposent également.

Ce sujet fera l'objet de propositions dans le futur schéma de coopération intercommunale. Compte tenu des degrés de maturité divers des perspectives de recomposition syndicale, notamment dans le domaine de GEMAPI, ces propositions vous seront présentées lors d'une prochaine réunion de la CDCI.

*

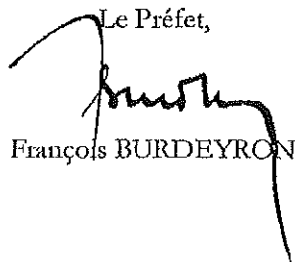
* *

Conclusion

La CDCI est invitée :

- à présenter ses premières observations sur ce projet de SDCI, qui lui est présenté pour information ;
- à se prononcer sur le principe de la consultation des communes concernées.

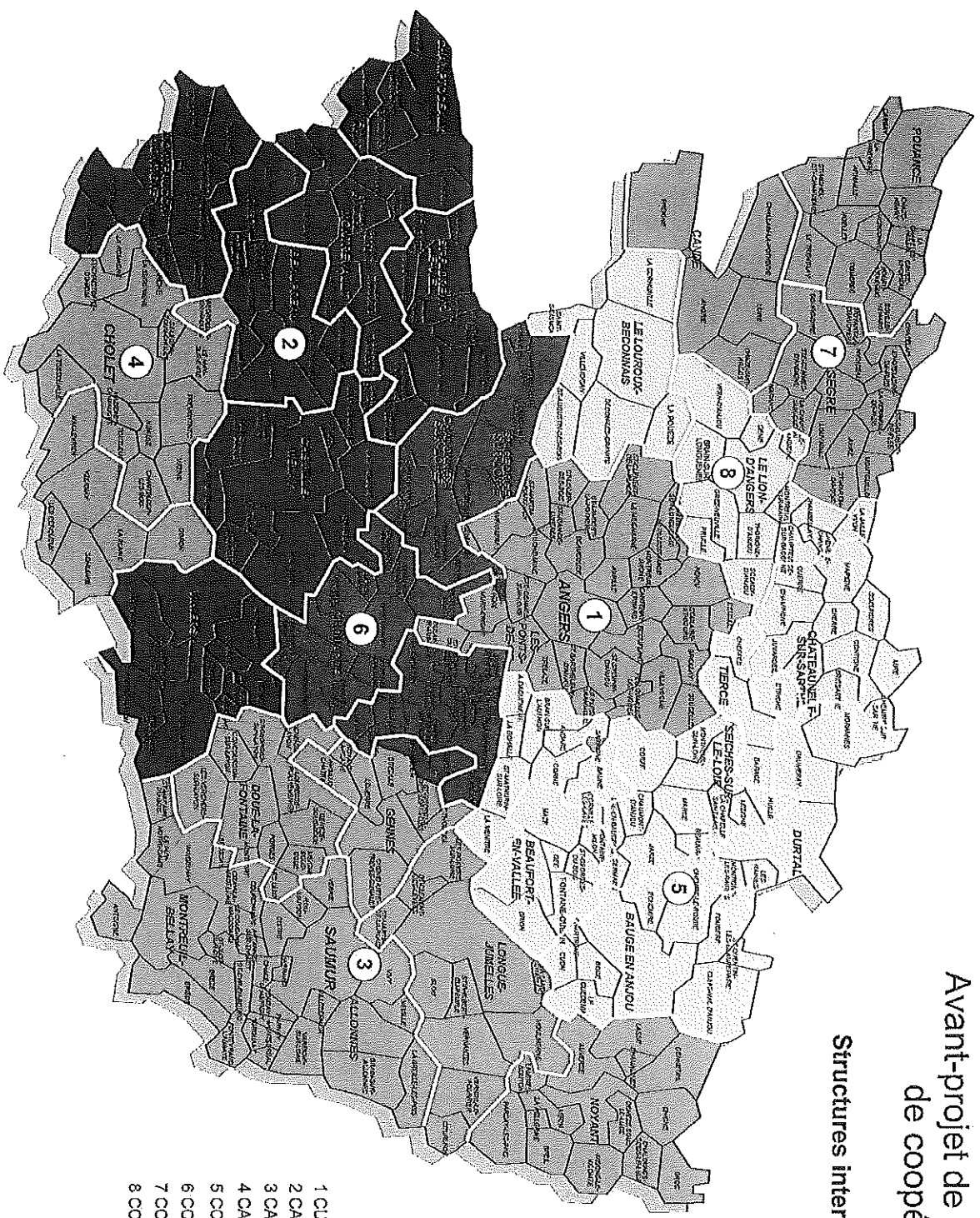
Le schéma qui vous est présenté est un avant-projet. Si vous me donnez votre accord pour la saisine des communes et EPCI, je demanderai à ceux-ci de bien vouloir délibérer avant le 14 juillet. C'est sur la base de ces avis que je présenterai à la fin de l'été, dès la promulgation de la loi NOTRe, mon projet définitif, qui suivra alors formellement la procédure prévue par le CGCT, éventuellement amendée par la loi NOTRe.

Le Préfet,

François BURDEYRON

LE MAINE-ET-LOIRE

Avant-projet de schéma départemental
de coopération intercommunale

Structures intercommunales à fiscalité propre



Populations municipales 2015

- 1 CU ANGERS 269 340 hab
- 2 CA DES MAUGES 128 585 hab
- 3 CA SAUMUR LOIRE DEVELOPPEMENT 106 531 hab
- 4 CA DU CHOLETAIS 92 268 hab
- 5 CC EST ANJOU 71 039 hab
- 6 CC LOIRE LAYON AUBANCE 56 785 hab
- 7 CC DU SEGREEN 35 563 hab
- 8 CC DE LA REGION DU LION D'ANGERS 35 466 hab

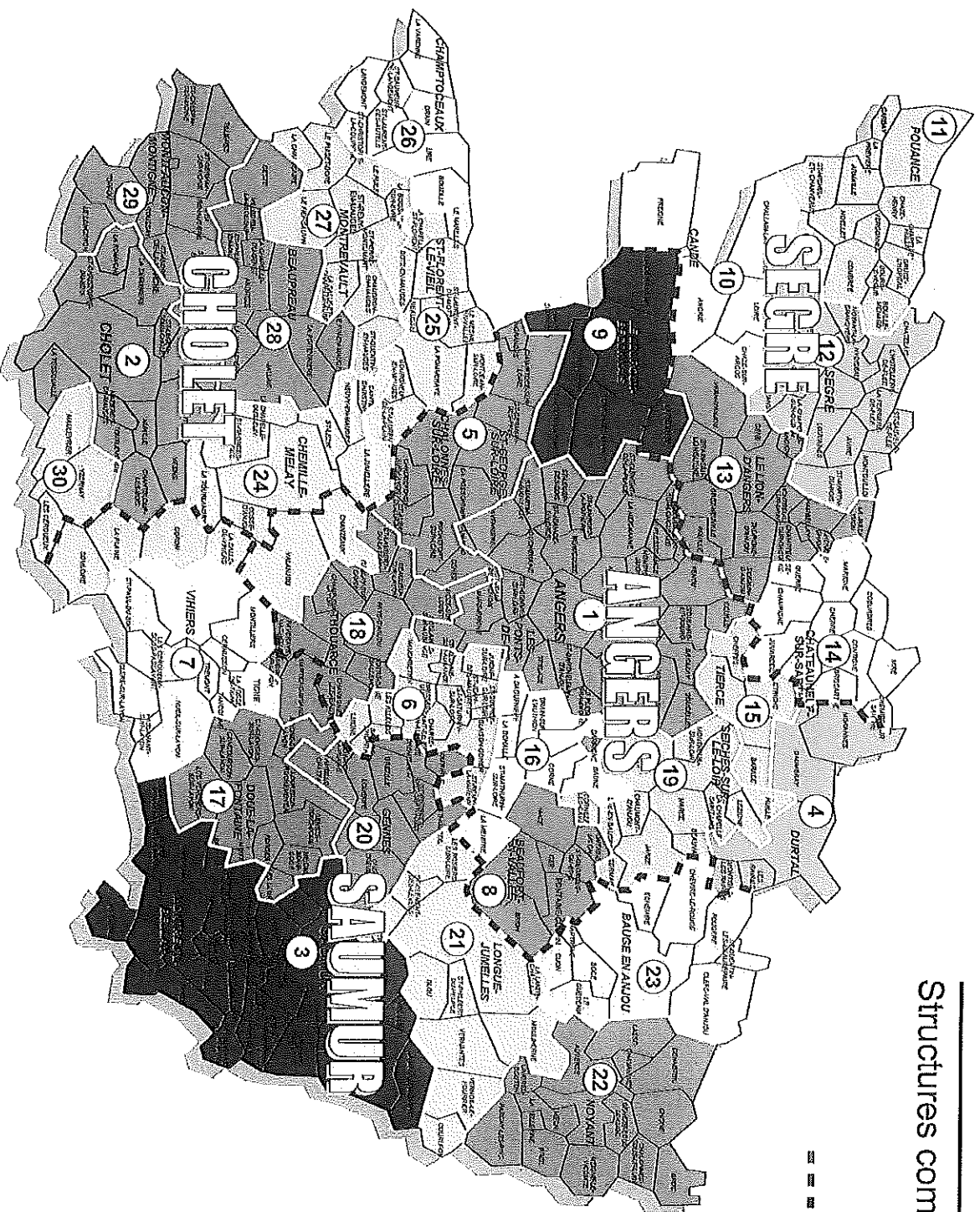


Réalisation Préfecture de Maine-et-Loire - SIDSIC

Carte réalisée le 27/05/2015

MAINE-ET-LOIRE

Structures communales à fiscalité propre



--- Limites arrondissement

Structures intercommunales à fiscalité propre

- 1 CA ANGERS LOIRE METROPOLE (269 340 hab)
- 2 CA DU CHOLETAIS (80 911 hab)
- 3 CA SAUMUR LOIRE DEVELOPPEMENT (62 574 hab)
- 4 CC LES PORTES DE L'ANJOU (8 045 hab)
- 5 CC LOIRE-LAYON (23 166 hab)
- 6 CC LOIRE AUBANCE (17 165 hab)
- 7 CC DU VIHIERSOIS HAUT-LAYON (10 467 hab)
- 8 CC DE BEAUFORT-EN-ANJOU (15 019 hab)
- 9 CC OUEST-ANJOU (10 790 hab)
- 10 CC CANTON DE CANDE (7 793 hab)
- 11 CC REGION DE POULANCE-COMBREE (10 382 hab)
- 12 CC CANTON DE SEGRE (17 388 hab)
- 13 CC REGION DU LION-D'ANGERS (14 161 hab)
- 14 CC DU HAUT ANJOU (10 805 hab)
- 15 CC LOIRE ET SARTHE (7 238 hab)
- 16 CC VALLEE DE LOIRE-AUTHION (17 485 hab)
- 17 CC REGION DE DOUE-LA-FONTAINE (12 792 hab)
- 18 CC DES COTEAUX DU LAYON (15 147 hab)
- 19 CC DU LOIR (11 418 hab)
- 20 CC DU GENNOIS (8 045 hab)
- 21 CC LOIRE-LONGUE (18 237 hab)
- 22 CC REGION DE NOYANT (6 170 hab)
- 23 CC CANTON DE BAUGE (11 833 hab)
- 24 CC REGION DE CHEMILLE (21 114 hab)
- 25 CC CANTON DE ST-FLORENTMIEU (18 153 hab)
- 26 CC CANTON DE CHAMPTOCEAUX (15 824 hab)
- 27 CC MONTREVAULT COMMUNAUTE (15 981 hab)
- 28 CC CENTRE-MAUGES (24 351 hab)
- 29 CC MOINE ET SEVRE (24 651 hab)
- 30 CC DU BOCAGE (9 381 hab)



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MODIFICATIONS DES AUTORISATIONS DE PROGRAMMES - CREDITS DE PAIEMENTS
BS 2015

1-3

Budget Principal : Dépenses

AP 1001 – Action Sociale – API 084 – Foyers Personnes Âgées							
	Montant global	Exercices antérieurs	2015	2016	2017	2018	Exercices ultérieurs
Vote BP 2015	990 534 €	990 534 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Crédits 2014 à annuler	-125 €	-125 €					
Proposition BS 2015	990 409 €	990 409 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €

AP 1001 – Action Sociale – API 085 – Réhabilitation de la Cormetière							
	Montant global	Exercices antérieurs	2015	2016	2017	2018	Exercices ultérieurs
Vote BP 2015	8 133 530 €	5 373 530 €	2 000 000 €	760 000 €	0 €	0 €	0 €
Transfert de crédits 2014 vers l'API 101 Réhabilitation de la Girardière	-26 196 €	-26 196 €					
Restes à réaliser 2014	0 €	-741 926 €	741 926 €				
Glissement de crédits	0 €	-285 667 €	-925 473 €	1 211 140 €			
Crédits 2014 à annuler	-14 €	-14 €					
Proposition BS 2015	8 107 320 €	4 319 727 €	1 816 453 €	1 971 140 €	0 €	0 €	0 €

AP 1001 – Action Sociale – API 093 – EHPAD du Val de Moine							
	Montant global	Exercices antérieurs	2015	2016	2017	2018	Exercices ultérieurs
Vote BP 2015	14 590 700 €	7 088 417 €	6 573 283 €	929 000 €	0 €	0 €	0 €
Restes à réaliser 2014	0 €	-973 153 €	973 153 €				
Glissement de crédits	0 €	-1 246 569 €	703 564 €	543 005 €			
Proposition BS 2015	14 590 700 €	4 868 695 €	8 250 000 €	1 472 005 €	0 €	0 €	0 €

AP 1001 – Action Sociale – API 101 – Réhabilitation de la Girardière							
	Montant global	Exercices antérieurs	2015	2016	2017	2018	Exercices ultérieurs
Vote BP 2015	4 850 000 €	1 891 963 €	1 200 000 €	1 600 000 €	158 037 €	0 €	0 €
Transfert de crédits 2014 depuis l'API 085 Réhabilitation de la Cormetière	26 196 €	26 196 €					
Transfert de crédits vers l'API 108 Accueil de jour Magnolias	-726 €		-726 €				
Restes à réaliser 2014	0 €	-123 137 €	123 137 €				
Crédits 2014 à annuler	-1 031 €	-1 031 €					
Glissement de crédits	0 €	-31 951 €	-45 733 €	77 684 €			
Proposition BS 2015	4 874 439 €	1 762 040 €	1 276 678 €	1 677 684 €	158 037 €	0 €	0 €

AP 1001 – Action Sociale – API 102 – Réhabilitation du Bosquet							
	Montant global	Exercices antérieurs	2015	2016	2017	2018	Exercices ultérieurs
Vote BP 2015	5 294 491 €	97 455 €	9 478 €	190 000 €	160 000 €	1 624 033 €	3 213 525 €
Glissement de crédits	0 €	-20 000 €	20 000 €				
Proposition BS 2015	5 294 491 €	77 455 €	29 478 €	190 000 €	160 000 €	1 624 033 €	3 213 525 €

AP 1001 – Action Sociale – API 107 – Reconstruction K'Léidoscope							
	Montant global	Exercices antérieurs	2015	2016	2017	2018	Exercices ultérieurs
Vote BP 2015	813 246 €	813 246 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Glissement de crédits	0 €	-4 536 €	4 536 €				
Proposition BS 2015	813 246 €	808 710 €	4 536 €	0 €	0 €	0 €	0 €

AP 1001 – Action Sociale – API 108 – Accueil de jour – Magnolias							
	Montant global	Exercices antérieurs	2015	2016	2017	2018	Exercices ultérieurs
Vote BP 2015	374 082 €	374 082 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Restes à réaliser 2014	0 €	-579 €	579 €				
Transfert de crédits vers l'API 108 Accueil de jour Magnolias	726 €		726 €				
Glissement de crédits	0 €	-3 612 €	3 612 €				
Proposition BS 2015	374 808 €	369 891 €	4 917 €	0 €	0 €	0 €	0 €

AP 1001 – Action Sociale – API 532 – Centres sociaux							
	Montant global	Exercices antérieurs	2015	2016	2017	2018	Exercices ultérieurs
Vote BP 2015	491 350 €	319 350 €	43 000 €	43 000 €	43 000 €	43 000 €	0 €
Crédits 2014 à annuler	-12 357 €	-12 357 €					
Transfert de crédits depuis l'API 523 Entretien des bâtiments et équipements communautaires	5 000 €		5 000 €				
Proposition BS 2015	483 993 €	306 993 €	48 000 €	43 000 €	43 000 €	43 000 €	0 €

MODIFICATIONS DES AUTORISATIONS DE PROGRAMMES - CREDITS DE PAIEMENTS
BS 2015

Budget Principal : Dépenses

AP 1008 – Agriculture – API 508 – Foirail							
	Montant global	Exercices antérieurs	2015	2016	2017	2018	Exercices ultérieurs
Vote BP 2015	645 608 €	565 608 €	20 000 €	20 000 €	20 000 €	20 000 €	0 €
Crédits 2014 à annuler	-473 €	-473 €					
Proposition BS 2015	645 135 €	565 135 €	20 000 €	20 000 €	20 000 €	20 000 €	0 €

AP 1009 – Eaux pluviales – API 122 – Bassin tampon Bonaparte							
	Montant global	Exercices antérieurs	2015	2016	2017	2018	Exercices ultérieurs
Vote BP 2015	870 000 €	25 000 €	500 000 €	345 000 €	0 €	0 €	0 €
Restes à réaliser 2014	0 €	-2 876 €	2 876 €				
Glissement de crédits	0 €	-17 966 €	-402 876 €	420 842 €			
Proposition BS 2015	870 000 €	4 158 €	100 000 €	765 842 €	0 €	0 €	0 €

AP 1009 – Eaux pluviales – API 509 – Réseaux eaux pluviales							
	Montant global	Exercices antérieurs	2015	2016	2017	2018	Exercices ultérieurs
Vote BP 2015	10 249 420 €	7 399 420 €	712 500 €	712 500 €	712 500 €	712 500 €	0 €
Transfert de crédits depuis l'API 541 Bassins tampons	245 100 €	65 100 €	180 000 €				
Crédits 2014 à annuler	-180 692 €	-180 692 €					
Ajustement	120 000 €		120 000 €				
Proposition BS 2015	10 433 828 €	7 283 828 €	1 012 500 €	712 500 €	712 500 €	712 500 €	0 €

AP 1009 – Eaux pluviales – API 541 – Bassins tampons/Schéma directeur eaux pluviales							
	Montant global	Exercices antérieurs	2015	2016	2017	2018	Exercices ultérieurs
Vote BP 2015	6 208 877 €	3 358 877 €	712 500 €	712 500 €	712 500 €	712 500 €	0 €
Transfert de crédits vers l'API 509 Réseaux eaux pluviales	-245 100 €	-65 100 €	-180 000 €				
Crédits 2014 à annuler	-71 576 €	-71 576 €					
Proposition BS 2015	5 892 201 €	3 222 201 €	532 500 €	712 500 €	712 500 €	712 500 €	0 €

AP 1011 – Espaces naturels et ruraux – API 104 – Aménagement de l'Etang des Noux							
	Montant global	Exercices antérieurs	2015	2016	2017	2018	Exercices ultérieurs
Vote BP 2015	728 000 €	156 000 €	30 000 €	240 000 €	302 000 €	0 €	0 €
Restes à réaliser 2014	0 €	-34 016 €	34 016 €				
Crédits 2014 à annuler	-2 413 €	-2 413 €					
Proposition BS 2015	725 587 €	119 571 €	64 016 €	240 000 €	302 000 €	0 €	0 €

AP 1011 – Espaces naturels et ruraux – API 512 – Gestion des espaces naturels et ruraux							
	Montant global	Exercices antérieurs	2015	2016	2017	2018	Exercices ultérieurs
Vote BP 2015	757 750 €	533 750 €	20 000 €	68 000 €	68 000 €	68 000 €	0 €
Crédits 2014 à annuler	-476 €	-476 €					
Proposition BS 2015	757 274 €	533 274 €	20 000 €	68 000 €	68 000 €	68 000 €	0 €

AP 1012 – Tourisme – API 514 – Office de tourisme							
	Montant global	Exercices antérieurs	2015	2016	2017	2018	Exercices ultérieurs
Vote BP 2015	296 998 €	296 998 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Crédits 2014 à annuler	-13 €	-13 €					
Proposition BS 2015	296 985 €	296 985 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €

AP 1012 – Tourisme – API 517 – Amélioration CTRR							
	Montant global	Exercices antérieurs	2015	2016	2017	2018	Exercices ultérieurs
Vote BP 2015	870 078 €	870 078 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Crédits 2014 à annuler	-3 357 €	-3 357 €					
Proposition BS 2015	866 721 €	866 721 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €

AP 1013 – Équipements sportifs communautaires – API 028 – Pôle sportif 2ème tranche							
	Montant global	Exercices antérieurs	2015	2016	2017	2018	Exercices ultérieurs
Vote BP 2015	23 838 772 €	23 838 772 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Restes à réaliser 2014	0 €	-3 168 €	3 168 €				
Glissement de crédits	0 €	-74 990 €	74 990 €				
Proposition BS 2015	23 838 772 €	23 760 614 €	78 158 €	0 €	0 €	0 €	0 €

MODIFICATIONS DES AUTORISATIONS DE PROGRAMMES - CREDITS DE PAIEMENTS
BS 2015

Budget Principal : Dépenses

AP 1013 – Équipements sportifs communautaires – API 100 – Centre de formation tennis de table							
	Montant global	Exercices antérieurs	2015	2016	2017	2018	Exercices ultérieurs
Vote BP 2015	2 045 182 €	2 045 182 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Restes à réaliser 2014	0 €	-2 353 €	2 353 €				
Glissement de crédits	0 €	-22 714 €	22 714 €				
Crédits 2014 à annuler	-5 000 €	-5 000 €					
Proposition BS 2015	2 040 182 €	2 015 115 €	25 067 €	0 €	0 €	0 €	0 €

AP 1013 – Équipements sportifs communautaires – API 113 – Reconstruction des classes vertes de Ribou							
	Montant global	Exercices antérieurs	2015	2016	2017	2018	Exercices ultérieurs
Vote BP 2015	665 000 €	410 000 €	255 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Restes à réaliser 2014	0 €	-36 080 €	36 080 €				
Crédits 2014 à annuler	-15 000 €	-15 000 €					
Glissement de crédits	0 €	-278 050 €		278 050 €			
Proposition BS 2015	650 000 €	80 870 €	291 080 €	278 050 €	0 €	0 €	0 €

AP 1013 – Équipements sportifs communautaires – API 115 – Études – Nouvelle salle de basket							
	Montant global	Exercices antérieurs	2015	2016	2017	2018	Exercices ultérieurs
Vote BP 2015	80 000 €	20 000 €	60 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Glissement de crédits	0 €	-20 000 €	-20 000 €	40 000 €			
Proposition BS 2015	80 000 €	0 €	40 000 €	40 000 €	0 €	0 €	0 €

AP 1013 – Équipements sportifs communautaires – API 518 – Golf							
	Montant global	Exercices antérieurs	2015	2016	2017	2018	Exercices ultérieurs
Vote BP 2015	1 696 290 €	974 427 €	260 000 €	260 000 €	141 863 €	60 000 €	0 €
Transfert de crédits 2014 depuis l'API 519 CISPA	6 900 €	6 900 €					
Transfert de crédits 2014 vers l'API 520 Glisséo	-10 €	-10 €					
Crédits 2014 à annuler	-4 €	-4 €					
Proposition BS 2015	1 703 176 €	981 313 €	260 000 €	260 000 €	141 863 €	60 000 €	0 €

AP 1013 – Équipements sportifs communautaires – API 519 – CISPA (réfection intérieure et renouvellement du matériel)							
	Montant global	Exercices antérieurs	2015	2016	2017	2018	Exercices ultérieurs
Vote BP 2015	345 052 €	265 052 €	20 000 €	20 000 €	20 000 €	20 000 €	0 €
Transfert de crédits 2014 vers l'API 518 Golf	-6 900 €	-6 900 €					
Transfert de crédits 2014 vers l'API 520 Glisséo	-1 358 €	-1 358 €					
Transfert de crédits 2014 depuis l'API 520 Glisséo	10 €	10 €					
Crédits 2014 à annuler	-207 €	-207 €					
Proposition BS 2015	336 597 €	256 597 €	20 000 €	20 000 €	20 000 €	20 000 €	0 €

AP 1013 – Équipements sportifs communautaires – API 520 – Glisséo renouvellement matériels sportifs, éducatifs							
	Montant global	Exercices antérieurs	2015	2016	2017	2018	Exercices ultérieurs
Vote BP 2015	780 535 €	660 535 €	30 000 €	30 000 €	30 000 €	30 000 €	0 €
Transfert de crédits 2014 depuis l'API 518 Golf	10 €	10 €					
Transfert de crédits 2014 depuis l'API 519 CISPA	1 358 €	1 358 €					
Transfert de crédits 2014 vers l'API 519 CISPA	-10 €	-10 €					
Crédits 2014 à annuler	-1 192 €	-1 192 €					
Proposition BS 2015	780 701 €	660 701 €	30 000 €	30 000 €	30 000 €	30 000 €	0 €

AP 1013 – Équipements sportifs communautaires – API 538 – Meilleraie matériel							
	Montant global	Exercices antérieurs	2015	2016	2017	2018	Exercices ultérieurs
Vote BP 2015	553 674 €	433 674 €	30 000 €	30 000 €	30 000 €	30 000 €	0 €
Crédits 2014 à annuler	-13 000 €	-13 000 €					
Proposition BS 2015	540 674 €	420 674 €	30 000 €	30 000 €	30 000 €	30 000 €	0 €

AP 1014 – Équipements culturels communautaires – API 030 – Espace Saint Louis 2ème tranche							
	Montant global	Exercices antérieurs	2015	2016	2017	2018	Exercices ultérieurs
Vote BP 2015	25 024 796 €	25 024 796 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Restes à réaliser 2014	0 €	-58 980 €	58 980 €				
Ajustement	1 €	1 €					
Proposition BS 2015	25 024 797 €	24 965 816 €	58 981 €	0 €	0 €	0 €	0 €

MODIFICATIONS DES AUTORISATIONS DE PROGRAMMES - CREDITS DE PAIEMENTS
BS 2015

Budget Principal : Dépenses

AP 1014 – Équipements culturels communautaires – API 116 – Nouveaux locaux TRPL							
	Montant global	Exercices antérieurs	2015	2016	2017	2018	Exercices ultérieurs
Vote BP 2015	620 012 €	570 012 €	50 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Restes à réaliser 2014	0 €	-44 065 €	44 065 €				
Crédits 2014 à annuler	-8 934 €	-8 934 €					
Annulation de crédits	-18 000 €		-18 000 €				
Proposition BS 2015	593 078 €	517 013 €	76 065 €	0 €	0 €	0 €	0 €

AP 1014 – Équipements culturels communautaires – API 521 – Acquisition de matériels et œuvres ENMDAD							
	Montant global	Exercices antérieurs	2015	2016	2017	2018	Exercices ultérieurs
Vote BP 2015	777 953 €	615 953 €	40 500 €	40 500 €	40 500 €	40 500 €	0 €
Crédits 2014 à annuler	-23 €	-23 €					
Proposition BS 2015	777 930 €	615 930 €	40 500 €	40 500 €	40 500 €	40 500 €	0 €

AP 1014 – Équipements culturels communautaires – API 550 – Jardin de Verre							
	Montant global	Exercices antérieurs	2015	2016	2017	2018	Exercices ultérieurs
Vote BP 2015	104 976 €	44 976 €	15 000 €	15 000 €	15 000 €	15 000 €	0 €
Crédits 2014 à annuler	-26 €	-26 €					
Proposition BS 2015	104 950 €	44 950 €	15 000 €	15 000 €	15 000 €	15 000 €	0 €

AP 1014 – Équipements culturels communautaires – API 551 – Acquisition d'œuvres et de matériel culturel							
	Montant global	Exercices antérieurs	2015	2016	2017	2018	Exercices ultérieurs
Vote BP 2015	2 064 338 €	900 338 €	291 000 €	291 000 €	291 000 €	291 000 €	0 €
Crédits 2014 à annuler	-453 €	-453 €					
Proposition BS 2015	2 063 885 €	899 885 €	291 000 €	291 000 €	291 000 €	291 000 €	0 €

AP 1015 – Voirie – API 098 – RN 249							
	Montant global	Exercices antérieurs	2015	2016	2017	2018	Exercices ultérieurs
Vote BP 2015	2 500 000 €	2 500 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Restes à réaliser 2014	0 €	-70 000 €	70 000 €				
Crédits 2014 à annuler	-330 000 €	-330 000 €					
Proposition BS 2015	2 170 000 €	2 100 000 €	70 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €

AP 1015 – Voirie – API 119 – Schéma deux roues							
	Montant global	Exercices antérieurs	2015	2016	2017	2018	Exercices ultérieurs
Vote BP 2015	661 760 €	19 760 €	110 400 €	110 400 €	110 400 €	110 400 €	200 400 €
Transfert de crédits 2014 vers l'API 124 Restructuration de la rue de Toutlemonde	-666 €	-666 €					
Crédits 2014 à annuler	-15 079 €	-15 079 €					
Proposition BS 2015	646 015 €	4 015 €	110 400 €	110 400 €	110 400 €	110 400 €	200 400 €

AP 1015 – Voirie – API 124 – Restructuration de la rue de Toutlemonde							
	Montant global	Exercices antérieurs	2015	2016	2017	2018	Exercices ultérieurs
Vote BP 2015	1 230 600 €	600 €	1 230 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Transfert de crédits 2014 depuis l'API 119 Schéma deux roues	666 €	666 €					
Restes à réaliser 2014	0 €	-666 €	666 €				
Crédits 2014 à annuler	-305 €	-305 €					
Glissement de crédits	0 €		-686 197 €	686 197 €			
Proposition BS 2015	1 230 961 €	295 €	544 469 €	686 197 €	0 €	0 €	0 €

AP 1015 – Voirie – API 522 – Réfection de voirie							
	Montant global	Exercices antérieurs	2015	2016	2017	2018	Exercices ultérieurs
Vote BP 2015	15 206 921 €	11 821 921 €	385 000 €	1 000 000 €	1 000 000 €	1 000 000 €	0 €
Crédits 2014 à annuler	-113 194 €	-113 194 €					
Proposition BS 2015	15 093 727 €	11 708 727 €	385 000 €	1 000 000 €	1 000 000 €	1 000 000 €	0 €

AP 1016 – Administration générale – API 035 – Modernisation des logiciels							
	Montant global	Exercices antérieurs	2015	2016	2017	2018	Exercices ultérieurs
Vote BP 2015	576 796 €	376 796 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €	0 €
Restes à réaliser 2014	0 €	-83 202 €	83 202 €				
Glissement de crédits	0 €	-30 862 €	30 862 €				
Proposition BS 2015	576 796 €	262 732 €	164 064 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €	0 €

MODIFICATIONS DES AUTORISATIONS DE PROGRAMMES - CREDITS DE PAIEMENTS
BS 2015

Budget Principal : Dépenses

AP 1016 – Administration générale – API 090 – Accessibilité des bâtiments communautaires							
	Montant global	Exercices antérieurs	2015	2016	2017	2018	Exercices ultérieurs
Vote BP 2015	746 368 €	134 368 €	210 000 €	250 000 €	152 000 €	0 €	0 €
Restes à réaliser 2014	0 €	-17 627 €	17 627 €				
Glissement de crédits	0 €	-10 879 €	-27 627 €	38 506 €			
Proposition BS 2015	746 368 €	105 862 €	200 000 €	288 506 €	152 000 €	0 €	0 €

AP 1016 – Administration générale – API 120 – Parc des Expositions La Meilleraie							
	Montant global	Exercices antérieurs	2015	2016	2017	2018	Exercices ultérieurs
Vote BP 2015	1 200 000 €	300 000 €	400 000 €	400 000 €	100 000 €	0 €	0 €
Restes à réaliser 2014	0 €	-75 017 €	75 017 €				
Glissement de crédits	0 €	-71 604 €	71 604 €				
Proposition BS 2015	1 200 000 €	153 379 €	546 621 €	400 000 €	100 000 €	0 €	0 €

AP 1016 – Administration générale – API 523 – Entretien des bâtiments et équipements communautaires							
	Montant global	Exercices antérieurs	2015	2016	2017	2018	Exercices ultérieurs
Vote BP 2015	8 973 635 €	5 971 635 €	633 000 €	623 000 €	848 000 €	898 000 €	0 €
Crédits 2014 à annuler	-246 611 €	-246 611 €					
Ajustement	-102 500 €		-27 500 €	-75 000 €			
Transfert de crédits vers l'API 532 Centres sociaux	-5 000 €		-5 000 €				
Proposition BS 2015	8 619 524 €	5 725 024 €	600 500 €	548 000 €	848 000 €	898 000 €	0 €

AP 1016 – Administration générale – API 524 – Acquisition de matériels et logiciels							
	Montant global	Exercices antérieurs	2015	2016	2017	2018	Exercices ultérieurs
Vote BP 2015	2 906 769 €	1 944 769 €	242 000 €	240 000 €	240 000 €	240 000 €	0 €
Transfert de crédits 2014 depuis l'API 525	120 €	120 €					
Acquisition de matériels et mobilier							
Crédits 2014 à annuler	-9 940 €	-9 940 €					
Proposition BS 2015	2 896 949 €	1 934 949 €	242 000 €	240 000 €	240 000 €	240 000 €	0 €

AP 1016 – Administration générale – API 525 – Acquisition de matériels et mobiliers							
	Montant global	Exercices antérieurs	2015	2016	2017	2018	Exercices ultérieurs
Vote BP 2015	640 223 €	500 223 €	50 000 €	30 000 €	30 000 €	30 000 €	0 €
Transfert de crédits 2014 vers l'API 524 Acquisition de matériels et logiciels	-120 €	-120 €					
Crédits 2014 à annuler	-9 241 €	-9 241 €					
Proposition BS 2015	630 862 €	490 862 €	50 000 €	30 000 €	30 000 €	30 000 €	0 €

AP 1016 – Administration générale – API 534 – Acquisition de véhicules							
	Montant global	Exercices antérieurs	2015	2016	2017	2018	Exercices ultérieurs
Vote BP 2015	766 380 €	566 380 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €	0 €
Restes à réaliser 2014	0 €	-42 897 €	42 897 €				
Crédits 2014 à annuler	-8 006 €	-8 006 €					
Proposition BS 2015	758 374 €	515 477 €	92 897 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €	0 €

AP 1016 – Administration générale – API 544 – Achat de petit matériel de communication							
	Montant global	Exercices antérieurs	2015	2016	2017	2018	Exercices ultérieurs
Vote BP 2015	8 763 €	8 763 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Crédits 2014 à annuler	-24 €	-24 €					
Proposition BS 2015	8 739 €	8 739 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €

MODIFICATIONS DES AUTORISATIONS DE PROGRAMMES - CREDITS DE PAIEMENTS
BS 2015

Budget Principal : Recettes

AP 1006 – Aménagement – API 118 – Révision du SCOT						
	Montant global	Union Européenne	Etat	Région	Département	Autres financeurs
Vote BP 2015	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Subvention de la Région	77 372 €			77 372 €		
Proposition BS 2015	77 372 €	0 €	0 €	77 372 €	0 €	0 €

AP 1014 – Equipements culturels communautaires – API 030 – Espace Saint Louis 2ème tranche						
	Montant global	Union Européenne	Etat	Région	Département	Autres financeurs
Vote BP 2015	9 655 719 €	1 654 000 €	2 000 000 €	4 977 305 €	900 000 €	124 414 €
Annulation du solde de subvention	-34 358 €			-34 358 €		
Proposition BS 2015	9 621 361 €	1 654 000 €	2 000 000 €	4 942 947 €	900 000 €	124 414 €

AP 1014 – Equipements culturels communautaires – API 551 – Acquisition d'œuvres et de matériel culturel						
	Montant global	Union Européenne	Etat	Région	Département	Autres financeurs
Vote BP 2015	61 262 €	0 €	31 337 €	26 681 €	3 244 €	0 €
Subvention de la DRAC	9 091 €		9 091 €			
Subventions du Conseil Régional	4 897 €			4 897 €		
Proposition BS 2015	75 250 €	0 €	40 428 €	31 578 €	3 244 €	0 €

AP 1015 – Voirie – API 119 – Schéma deux roues						
	Montant global	Union Européenne	Etat	Région	Département	Autres financeurs
Vote BP 2015	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Subvention de la Région	35 860 €			35 860 €		
Proposition BS 2015	35 860 €	0 €	0 €	35 860 €	0 €	0 €

MODIFICATIONS DES AUTORISATIONS DE PROGRAMMES - CREDITS DE PAIEMENTS
BS 2015

Budget Ateliers Relais : Dépenses

AP 1002 – Ateliers Relais – API 006 – Nouvel Atelier relais							
	Montant global	Exercices antérieurs	2015	2016	2017	2018	Exercices ultérieurs
Vote BP 2015	2 504 924 €	1 791 853 €	113 071 €	500 000 €	100 000 €	0 €	0 €
Restes à réaliser 2014	0 €	-3 574 €	3 574 €				
Crédits 2014 à annuler	-641 081 €	-641 081 €					
Ajustement	859 448 €		859 448 €				
Proposition BS 2015	2 723 291 €	1 147 198 €	976 093 €	500 000 €	100 000 €	0 €	0 €

MODIFICATIONS DES AUTORISATIONS DE PROGRAMMES - CREDITS DE PAIEMENTS
BS 2015

Budget Pépinières : Dépenses

AP 1003 – Pépinières – API 503 – Construction pépinières et études							
	Montant global	Exercices antérieurs	2015	2016	2017	2018	Exercices ultérieurs
Vote BP 2015	4 245 971 €	2 572 861 €	173 110 €	500 000 €	500 000 €	500 000 €	0 €
Crédits 2014 à annuler	-2 073 729 €	-2 073 729 €					
Ajustement	2 208 505 €		2 208 505 €				
Proposition BS 2015	4 380 747 €	499 132 €	2 381 615 €	500 000 €	500 000 €	500 000 €	0 €

MODIFICATIONS DES AUTORISATIONS DE PROGRAMMES - CREDITS DE PAIEMENTS
BS 2015

Budget Zones : Dépenses

AP 1017 – Zones – API 007 – Zone de la Bergerie V – La Séguinière							
	Montant global	Exercices antérieurs	2015	2016	2017	2018	2019
Vote BP 2015	1 456 450 €	1 301 450 €	5 000 €	0 €	50 000 €	100 000 €	0 €
Crédits 2014 à annuler	-3 272 €	-3 272 €					
Proposition BS 2015	1 453 178 €	1 298 178 €	5 000 €	0 €	50 000 €	100 000 €	0 €

AP 1017 – Zones – API 009 – Zone du Cormier IV – Cholet							
	Montant global	Exercices antérieurs	2015	2016	2017	2018	2019
Vote BP 2015	8 289 744 €	7 669 744 €	20 000 €	150 000 €	150 000 €	150 000 €	150 000 €
Crédits 2014 à annuler	-130 457 €	-130 457 €					
Transfert de crédit de l'API 123 Zone du Clénay	6 635 €		6 635 €				
Proposition BS 2015	8 165 922 €	7 539 287 €	26 635 €	150 000 €	150 000 €	150 000 €	150 000 €

AP 1017 – Zones – API 011 – Zone de l'Ecuyère – Cholet							
	Montant global	Exercices antérieurs	2015	2016	2017	2018	Exercices ultérieurs
Vote BP 2015	23 500 442 €	22 200 442 €	300 000 €	250 000 €	250 000 €	250 000 €	250 000 €
Crédits 2014 à annuler	-27 653 €	-27 653 €					
Ajustement	0 €		-150 000 €	-50 000 €	-50 000 €		250 000 €
Proposition BS 2015	23 472 789 €	22 172 789 €	150 000 €	200 000 €	200 000 €	250 000 €	500 000 €

AP 1017 – Zones – API 012 – Zone de la Ménardière – La Séguinière							
	Montant global	Exercices antérieurs	2015	2016	2017	2018	Exercices ultérieurs
Vote BP 2015	1 168 144 €	1 168 144 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Crédits 2014 à annuler	-941 €	-941 €					
Proposition BS 2015	1 167 203 €	1 167 203 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €

AP 1017 – Zones – API 014 – Zone du Cormier I, II, III – Cholet							
	Montant global	Exercices antérieurs	2015	2016	2017	2018	2019
Vote BP 2015	1 380 224 €	1 375 224 €	5 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Crédits 2014 à annuler	-581 €	-581 €					
Proposition BS 2015	1 379 643 €	1 374 643 €	5 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €

AP 1017 – Zones – API 057 – Zone du Parc – St Christophe							
	Montant global	Exercices antérieurs	2015	2016	2017	2018	2019
Vote BP 2015	2 163 585 €	2 153 585 €	10 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Crédits 2014 à annuler	-5 267 €	-5 267 €					
Proposition BS 2015	2 158 318 €	2 148 318 €	10 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €

AP 1017 – Zones – API 059 – Zone de la Croisée - La Tessoualle							
	Montant global	Exercices antérieurs	2015	2016	2017	2018	Exercices ultérieurs
Vote BP 2015	1 582 156 €	32 156 €	400 000 €	400 000 €	600 000 €	100 000 €	50 000 €
Crédits 2014 à annuler	-23 635 €	-23 635 €					
Ajustement	0 €		-300 000 €		-200 000 €	300 000 €	200 000 €
Proposition BS 2015	1 558 521 €	8 521 €	100 000 €	400 000 €	400 000 €	400 000 €	250 000 €

AP 1017 – Zones – API 060 – Zone de la Contrie – May sur Evre							
	Montant global	Exercices antérieurs	2015	2016	2017	2018	2019
Vote BP 2015	740 185 €	635 185 €	5 000 €	0 €	0 €	50 000 €	50 000 €
Crédits 2014 à annuler	-8 081 €	-8 081 €					
Proposition BS 2015	732 104 €	627 104 €	5 000 €	0 €	0 €	50 000 €	50 000 €

AP 1017 – Zones – API 061 – Zone de Champ Blanc – Mazières en Mauges							
	Montant global	Exercices antérieurs	2015	2016	2017	2018	2019
Vote BP 2015	795 083 €	740 083 €	5 000 €	0 €	0 €	0 €	50 000 €
Crédits 2014 à annuler	-922 €	-922 €					
Proposition BS 2015	794 161 €	739 161 €	5 000 €	0 €	0 €	0 €	50 000 €

AP 1017 – Zones – API 062 – Zone des Grands Bois – La Séguinière							
	Montant global	Exercices antérieurs	2015	2016	2017	2018	Exercices ultérieurs
Vote BP 2015	1 012 335 €	312 335 €	300 000 €	100 000 €	100 000 €	200 000 €	0 €
Crédits 2014 à annuler	-3 155 €	-3 155 €					
Ajustement	0 €		-200 000 €	-100 000 €	100 000 €		200 000 €
Proposition BS 2015	1 009 180 €	309 180 €	100 000 €	0 €	200 000 €	200 000 €	200 000 €

MODIFICATIONS DES AUTORISATIONS DE PROGRAMMES - CREDITS DE PAIEMENTS
BS 2015

Budget Zones : Dépenses

AP 1017 – Zones – API 063 – Zone du Chêne Rond – Puy Saint Bonnet							
	Montant global	Exercices antérieurs	2015	2016	2017	2018	2019
Vote BP 2015	823 597 €	668 597 €	5 000 €	0 €	0 €	50 000 €	100 000 €
Crédits 2014 à annuler	-2 877 €	-2 877 €					
Proposition BS 2015	820 720 €	665 720 €	5 000 €	0 €	0 €	50 000 €	100 000 €

AP 1017 – Zones – API 064 – Zone du Chapelet – Vezins							
	Montant global	Exercices antérieurs	2015	2016	2017	2018	Exercices ultérieurs
Vote BP 2015	129 895 €	129 895 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Crédits 2014 à annuler	-29 €	-29 €					
Transfert de crédit de l'API 123 Zone de Clénay	29 €		29 €				
Proposition BS 2015	129 895 €	129 866 €	29 €	0 €	0 €	0 €	0 €

AP 1017 – Zones – API 065 – Zone des Pagannes – Cholet							
	Montant global	Exercices antérieurs	2015	2016	2017	2018	Exercices ultérieurs
Vote BP 2015	225 775 €	225 775 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Transfert de crédit de l'API 123 - Zone de Clénay	4 785 €		4 785 €				
Proposition BS 2014	230 560 €	225 775 €	4 785 €	0 €	0 €	0 €	0 €

AP 1017 – Zones – API 066 – Zone de la Lande – Toutlemonde							
	Montant global	Exercices antérieurs	2015	2016	2017	2018	2019
Vote BP 2015	282 873 €	182 873 €	0 €	0 €	0 €	50 000 €	50 000 €
Crédits 2014 à annuler	-55 160 €	-55 160 €					
Transfert de crédit de l'API 123 - Zone de Clénay	50 357 €		50 357 €				
Proposition BS 2015	278 070 €	127 713 €	50 357 €	0 €	0 €	50 000 €	50 000 €

AP 1017 – Zones – API 067 – Zone de la Bergerie I à IV et Est – La Séguinière							
	Montant global	Exercices antérieurs	2015	2016	2017	2018	Exercices ultérieurs
Vote BP 2015	242 028 €	242 028 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Crédits 2014 à annuler	-93 528 €	-93 528 €					
Proposition BS 2015	148 500 €	148 500 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €

AP 1017 – Zones – API 068 – Zone de la Peltière – La Romagne							
	Montant global	Exercices antérieurs	2015	2016	2017	2018	2019
Vote BP 2015	505 406 €	500 406 €	5 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Crédits 2014 à annuler	-5 000 €	-5 000 €					
Proposition BS 2015	500 406 €	495 406 €	5 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €

AP 1017 – Zones – API 071 – Zone de Grand Village – Trémentines							
	Montant global	Exercices antérieurs	2015	2016	2017	2018	2019
Vote BP 2015	695 604 €	590 604 €	5 000 €	0 €	0 €	0 €	100 000 €
Crédits 2014 à annuler	-1 617 €	-1 617 €					
Proposition BS 2015	693 987 €	588 987 €	5 000 €	0 €	0 €	0 €	100 000 €

AP 1017 – Zones – API 072 – Zone de la Caille – Nuaillé							
	Montant global	Exercices antérieurs	2015	2016	2017	2018	Exercices ultérieurs
Vote BP 2015	193 477 €	193 477 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Crédits 2014 à annuler	-917 €	-917 €					
Transfert de crédit de l'API 123 Zone de Clénay	-1 000 €		-1 000 €				
Proposition BS 2015	191 560 €	192 560 €	-1 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €

AP 1017 – Zones – API 073 – Autres zones – Dépenses urgentes							
	Montant global	Exercices antérieurs	2015	2016	2017	2018	2019
Vote BP 2015	21 341 €	18 341 €	3 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Crédits 2014 à annuler	-5 000 €	-5 000 €					
Proposition BS 2015	16 341 €	13 341 €	3 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €

MODIFICATIONS DES AUTORISATIONS DE PROGRAMMES - CREDITS DE PAIEMENTS
BS 2015

Budget Zones : Dépenses

AP 1017 – Zones – API 089 – Zone de l'Appentière – Mazières en Mauges							
	Montant global	Exercices antérieurs	2015	2016	2017	2018	2019
Vote BP 2015	1 372 429 €	622 429 €	300 000 €	400 000 €	50 000 €	0 €	0 €
Crédits 2014 à annuler	-49 361 €	-49 361 €					
Proposition BS 2015	1 323 068 €	573 068 €	300 000 €	400 000 €	50 000 €	0 €	0 €

AP1017 – Zones – API 123 – Zone de Clenay							
	Montant global	Exercices antérieurs	2015	2016	2017	2018	Exercices ultérieurs
Vote BP 2015	7 270 000 €	20 000 €	400 000 €	850 000 €	1 200 000 €	2 050 000 €	2 750 000 €
Crédits 2014 à annuler	-20 000 €	-20 000 €					
Ajustement	0 €		-213 000 €	-400 000 €	600 000 €		13 000 €
Transfert de crédits vers l'API 065 Zone des Pagannes – Cholet	-4 785 €		-4 785 €				
Transfert de crédits vers l'API 066 Zone de La Lande – Toutlemonde	-50 357 €		-50 357 €				
Transfert de crédits vers l'API 009 – Zone du Cormier IV – Cholet	-6 635 €		-6 635 €				
Transfert de crédits vers l'API 064 – Zone du Chapelet – Vezins	-29 €		-29 €				
Transfert de crédits vers l'API 072 – Zone de la Caille – Nuailly	-1 000 €		-1 000 €				
Proposition BS 2015	7 187 194 €	0 €	124 194 €	450 000 €	1 800 000 €	2 050 000 €	2 763 000 €

AP1017 – Zones – API 504 – Charges communes de gestion							
	Montant global	Exercices antérieurs	2015	2016	2017	2018	2019
Vote BP 2015	5 097 500 €	4 018 695 €	207 270 €	213 270 €	216 315 €	219 406 €	222 544 €
Crédits 2014 à annuler	-77 148 €	-77 148 €					
Proposition BS 2015	5 020 352 €	3 941 547 €	207 270 €	213 270 €	216 315 €	219 406 €	222 544 €

MODIFICATIONS DES AUTORISATIONS DE PROGRAMMES - CREDITS DE PAIEMENTS
BS 2015

Budget Zones : Recettes

AP 1017 – API 057 – ZI du Parc – St Christophe						
	Montant global	Union Européenne	Etat	Région	Département	Autres financeurs
Vote BP 2015	787 923 €	0 €	0 €	750 000 €	37 923 €	0 €
Ajustement des subventions	-6 000 €			-6 000 €		
Proposition BS 2015	781 923 €	0 €	0 €	744 000 €	37 923 €	0 €

MODIFICATIONS DES AUTORISATIONS DE PROGRAMMES - CREDITS DE PAIEMENTS
BS 2015

Budget Gestion des déchets : Dépenses

AP 1010 – Collecte et traitement des déchets – API 023 – Déchetteries							
	Montant global	Exercices antérieurs	2015	2016	2017	2018	Exercices ultérieurs
Vote BP 2015	5 048 251 €	609 551 €	644 000 €	3 140 700 €	599 000 €	55 000 €	0 €
Restes à réaliser 2014	0 €	-5 271 €	5 271 €				
Glissement de crédits	0 €	-73 822 €			73 822 €		
Proposition BS 2015	5 048 251 €	530 458 €	649 271 €	3 140 700 €	672 822 €	55 000 €	0 €

AP 1010 – Collecte et traitement des déchets – API 109 – Locaux gestion des déchets							
	Montant global	Exercices antérieurs	2015	2016	2017	2018	Exercices ultérieurs
Vote BP 2015	11 436 656 €	8 136 656 €	800 000 €	800 000 €	1 200 000 €	500 000 €	0 €
Restes à réaliser 2014	0 €	-300 000 €	300 000 €				
Glissement de crédits	0 €	-49 892 €	-700 000 €	749 892 €			
Provision	-133 682 €	-7 786 656 €	7 652 974 €				
Proposition BS 2015	11 302 974 €	108 €	8 052 974 €	1 549 892 €	1 200 000 €	500 000 €	0 €

AP 1010 – Collecte et traitement des déchets – API 510 – Véhicules (acquisition, équipements, réparation)							
	Montant global	Exercices antérieurs	2015	2016	2017	2018	Exercices ultérieurs
Vote BP 2015	4 881 157 €	2 725 157 €	854 000 €	482 000 €	320 000 €	500 000 €	0 €
Restes à réaliser 2014	0 €	-104 417 €	104 417 €				
Crédits 2014 à annuler	-45 585 €	-45 585 €					
Glissement de crédits	0 €		-240 000 €	240 000 €			
Proposition BS 2015	4 835 572 €	2 575 155 €	718 417 €	722 000 €	320 000 €	500 000 €	0 €

AP 1010 – Collecte et traitement des déchets – API 511 – Colonnes, bacs et composteurs							
	Montant global	Exercices antérieurs	2015	2016	2017	2018	Exercices ultérieurs
Vote BP 2015	2 566 741 €	756 741 €	765 000 €	625 000 €	220 000 €	200 000 €	0 €
Crédits 2014 à annuler	-59 640 €	-59 640 €					
Ajustement	42 460 €		42 460 €				
Proposition BS 2015	2 549 561 €	697 101 €	807 460 €	625 000 €	220 000 €	200 000 €	0 €

AP 1010 – Collecte et traitement des déchets – API 549 – Acquisition de mobilier							
	Montant global	Exercices antérieurs	2015	2016	2017	2018	Exercices ultérieurs
Vote BP 2015	30 477 €	6 477 €	7 000 €	1 000 €	1 000 €	15 000 €	0 €
Crédits 2014 à annuler	-243 €	-243 €					
Proposition BS 2015	30 234 €	6 234 €	7 000 €	1 000 €	1 000 €	15 000 €	0 €

MODIFICATIONS DES AUTORISATIONS DE PROGRAMMES - CREDITS DE PAIEMENTS
BS 2015

Budget Gestion des déchets : Recettes

AP 1010 – Collecte et traitement des déchets – API 023 – Déchetteries						
	Montant global	Union Européenne	Etat	Région	Département	Autres financeurs
Vote BP 2015	39 303 €	0 €	6 000 €	0 €	13 350 €	19 953 €
Subvention ADEME	450 000 €		450 000 €			
Proposition BS 2015	489 303 €	0 €	456 000 €	0 €	13 350 €	19 953 €

MODIFICATIONS DES AUTORISATIONS DE PROGRAMMES - CREDITS DE PAIEMENTS
BS 2015

Budget Eau Potable : Dépenses

AP 1018 – Eau Potable – API 039 – Barrages							
	Montant global	Exercices antérieurs	2015	2016	2017	2018	Exercices ultérieurs
Vote BP 2015	1 193 194 €	573 194 €	30 000 €	80 000 €	0 €	0 €	510 000 €
Glissement de crédits	0 €	-30 661 €		30 661 €			
Proposition BS 2015	1 193 194 €	542 533 €	30 000 €	110 661 €	0 €	0 €	510 000 €

AP 1018 – Eau Potable – API 041 – Gestion de la ressource en eau potable							
	Montant global	Exercices antérieurs	2015	2016	2017	2018	Exercices ultérieurs
Vote BP 2015	2 090 611 €	1 704 611 €	60 000 €	126 000 €	200 000 €	0 €	0 €
Restes à réaliser 2014	0 €	-12 909 €	12 909 €				
Glissement de crédits	0 €	-29 194 €	29 194 €				
Proposition BS 2015	2 090 611 €	1 662 508 €	102 103 €	126 000 €	200 000 €	0 €	0 €

AP 1018 – Eau Potable – API 042 – Modernisation des usines d'eau							
	Montant global	Exercices antérieurs	2015	2016	2017	2018	Exercices ultérieurs
Vote BP 2015	21 539 128 €	19 459 398 €	1 592 926 €	167 847 €	195 815 €	123 142 €	0 €
Restes à réaliser 2014	0 €	-985 633 €	985 633 €				
Glissement de crédits	0 €	-432 525 €	432 525 €				
Ajustement	470 000 €		470 000 €				
Proposition BS 2015	22 009 128 €	18 061 240 €	3 461 084 €	167 847 €	195 815 €	123 142 €	0 €

AP 1018 – Eau Potable – API 056 – Réservoirs							
	Montant global	Exercices antérieurs	2015	2016	2017	2018	Exercices ultérieurs
Vote BP 2015	5 134 412 €	1 071 758 €	145 986 €	552 276 €	1 954 014 €	1 410 378 €	0 €
Restes à réaliser 2014	0 €	-29 €	29 €				
Glissement de crédits	0 €	-3 521 €	-145 986 €	149 507 €			
Proposition BS 2015	5 134 412 €	1 068 208 €	29 €	701 783 €	1 954 014 €	1 410 378 €	0 €

AP 1018 – Eau Potable – API 526 – Réseaux							
	Montant global	Exercices antérieurs	2015	2016	2017	2018	Exercices ultérieurs
Vote BP 2015	9 197 491 €	5 772 491 €	950 000 €	825 000 €	825 000 €	825 000 €	0 €
Crédits 2014 à annuler	-317 004 €	-317 004 €					
Ajustement	360 000 €		360 000 €				
Proposition BS 2015	9 240 487 €	5 455 487 €	1 310 000 €	825 000 €	825 000 €	825 000 €	0 €

MODIFICATIONS DES AUTORISATIONS DE PROGRAMMES - CREDITS DE PAIEMENTS
BS 2015

Budget Eau Potable : Recettes

AP 1018 – Eau Potable – API 041 – Gestion de la ressource en eau potable						
	Montant global	Union Européenne	Etat	Région	Département	Autres financeurs
Vote BP 2015	887 202 €	0 €	0 €	90 394 €	211 674 €	585 134 €
Ajustement	-10 303 €				8 127 €	-18 430 €
Proposition BS 2015	876 899 €	0 €	0 €	90 394 €	219 801 €	566 704 €

MODIFICATIONS DES AUTORISATIONS DE PROGRAMMES - CREDITS DE PAIEMENTS
BS 2015

Budget Assainissement : Dépenses

AP 1019 – Assainissement – API 043 – Stations d'épuration							
	Montant global	Exercices antérieurs	2015	2016	2017	2018	Exercices ultérieurs
Vote BP 2015	23 563 019 €	21 511 084 €	1 282 080 €	491 191 €	52 206 €	226 458 €	0 €
Restes à réaliser 2014	0 €	-254 612 €	254 612 €				
Crédits 2014 à annuler	-71 662 €	-71 662 €					
Glissement de crédits	0 €		-303 000 €	303 000 €			
Transfert de crédits vers l'API 528 Réseaux réhabilitation	-10 000 €		-10 000 €				
Transfert de crédits vers l'API 529 Réseaux créations	-7 000 €		-7 000 €				
Transfert de crédits vers l'API 530 Branchements, réparations	-50 000 €		-50 000 €				
Proposition BS 2015	23 424 357 €	21 184 810 €	1 166 692 €	794 191 €	52 206 €	226 458 €	0 €

AP 1019 – Assainissement – API 121 – STEP 5 Ponts – cogénération							
	Montant global	Exercices antérieurs	2015	2016	2017	2018	Exercices ultérieurs
Vote BP 2015	1 627 861 €	36 021 €	20 000 €	0 €	64 620 €	1 507 220 €	0 €
Glissement de crédits	0 €	-36 021 €	36 021 €				
Proposition BS 2015	1 627 861 €	0 €	56 021 €	0 €	64 620 €	1 507 220 €	0 €

AP 1019 – Assainissement – API 528 – Réseaux réhabilitation							
	Montant global	Exercices antérieurs	2015	2016	2017	2018	Exercices ultérieurs
Vote BP 2015	15 100 470 €	9 560 468 €	1 540 000 €	1 333 334 €	1 333 334 €	1 333 334 €	0 €
Restes à réaliser 2014	0 €	-120 €	120 €				
Crédits 2014 à annuler	-494 535 €	-494 535 €					
Transfert de crédits depuis l'API 043 Stations d'épurations	10 000 €		10 000 €				
Proposition BS 2015	14 615 935 €	9 065 813 €	1 550 120 €	1 333 334 €	1 333 334 €	1 333 334 €	0 €

AP 1019 – Assainissement – API 529 – Réseaux créations							
	Montant global	Exercices antérieurs	2015	2016	2017	2018	Exercices ultérieurs
Vote BP 2015	4 828 250 €	3 528 248 €	300 000 €	333 334 €	333 334 €	333 334 €	0 €
Transfert de crédits vers l'API 539 Branchements, réparations	-6 840 €		-6 840 €				
Transfert de crédits depuis l'API 043 Stations d'épurations	7 000 €		7 000 €				
Crédits 2014 à annuler	-135 266 €	-135 266 €					
Proposition BS 2015	4 693 144 €	3 392 982 €	300 160 €	333 334 €	333 334 €	333 334 €	0 €

AP 1019 – Assainissement – API 530 – Branchements, réparations							
	Montant global	Exercices antérieurs	2015	2016	2017	2018	Exercices ultérieurs
Vote BP 2015	1 828 103 €	1 440 601 €	137 500 €	83 334 €	83 334 €	83 334 €	0 €
Crédits 2014 à annuler	-20 870 €	-20 870 €					
Transfert de crédits depuis l'API 043 Stations d'épurations	50 000 €		50 000 €				
Proposition BS 2015	1 857 233 €	1 419 731 €	187 500 €	83 334 €	83 334 €	83 334 €	0 €

AP 1019 – Assainissement – API 539 – Acquisition de matériels							
	Montant global	Exercices antérieurs	2015	2016	2017	2018	Exercices ultérieurs
Vote BP 2015	42 403 €	42 403 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Transfert de crédits depuis l'API 529 Réseaux créations	6 840 €		6 840 €				
Crédits 2014 à annuler	-7 368 €	-7 368 €					
Proposition BS 2015	41 875 €	35 035 €	6 840 €	0 €	0 €	0 €	0 €

MODIFICATIONS DES AUTORISATIONS DE PROGRAMMES - CREDITS DE PAIEMENTS
BS 2015

Budget Assainissement : Recettes

AP1019 – Assainissement – API 043 – Stations d'épuration						
	Montant global	Union Européenne	Etat	Région	Département	Autres financeurs
Vote BP 2015	7 810 576 €	0 €	0 €	12 000 €	2 497 003 €	5 301 573 €
Subvention Conseil Départemental	106 969 €				106 969 €	
Proposition BS 2015	7 917 545 €	0 €	0 €	12 000 €	2 603 972 €	5 301 573 €

Autorisations de Programme et Crédits de Paiement
Présentation des AP individualisées
Emplois

N° AP global	N° API	Autorisations / Programmes	Vote antérieur	Modification développe	Montant global	Crédits de Paiement					
						Exercices antérieurs	2015	2016	2017	2018	2019
1005	Aménagement de l'espace communautaire										
	Transports										
	016	Système de priorité bus	5 320 739	-64 377	5 256 362	4 666 501	380 861	185 000	24 000	0	0
	091	Aménagement accessibilité	883 563	-3 467	880 096	679 733	110 363	90 000	0	0	0
	114	Dépôt TPC	1 779 000	-96 899	1 683 101	1 459 603	158 498	65 000	0	0	0
	506	Aménagement arrêts bus communes, acquisition	1 900 000	0	1 900 000	1 900 000	0	0	0	0	0
	Aménagement										
	052	SIG	758 176	34 889	793 165	627 165	112 000	30 000	24 000	0	0
	082	Logements sociaux	3 246 733	-335 206	2 911 527	2 049 415	556 012	120 000	117 100	60 000	0
	096	OPAH - Economie d'énergie	840 450	0	840 450	527 419	133 031	60 000	60 000	0	0
1006	117	Renouvellement urbain	1 704 300	-285 500	1 418 800	1 292 100	126 700	0	0	0	0
	118	Renouvellement urbain	392 960	-19 706	373 254	216 573	156 681	0	0	0	0
	Révision du SCOT										
	118	Révision du SCOT	30 000	-30 000	0	0	0	0	0	0	0
1008	Agriculture										
	508	Foirail	279 023	0	279 023	13 323	148 600	60 000	57 100	0	0
	Agriculture										
1015	Agriculture										
	508	Foirail	645 608	-473	645 135	565 135	20 000	20 000	20 000	20 000	0
	Voirie										
	055	Piste déduction routière	645 608	-473	645 135	565 135	20 000	20 000	20 000	20 000	0
	079	Accès autoroute A 87 et RN 249	20 491 093	-458 578	20 032 515	14 698 380	1 116 338	1 796 597	1 110 400	1 110 400	200 400
	098	Accès autoroute A 87 et RN 249	185 077	0	185 077	178 608	6 469	0	0	0	0
	103	RN249	699 609	0	699 609	699 609	0	0	0	0	0
	103	Etudes Jonction Cornier Ménardière	2 500 000	-330 000	2 170 000	2 100 000	70 000	0	0	0	0
	119	Schéma deux roues	7 126	0	7 126	7 126	0	0	0	0	0
	124	Restructuration de la rue de Toutlemonde	661 094	-15 079	646 015	4 015	110 400	110 400	110 400	110 400	200 400
522	Réfection de voirie	1 231 266	-305	1 230 961	295	544 469	686 197	0	0	0	
TOTAL			15 206 921	-113 194	15 093 727	11 708 727	385 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	0
TOTAL			29 704 173	-858 634	28 845 539	21 979 431	2 082 211	2 121 597	1 271 500	1 190 400	200 400

Autorisations de Programme et Crédits de Paiement
Présentation des AP individualisées
Emplois

N° AP global	N° API	Autorisations / Programmes	Vole antérieur	Modification d'enveloppe	Montant global	Crédits de Paiement					
						Exercices antérieurs	2015	2016	2017	2018	2019
1009		Environnement et cadre de vie									
		Eaux pluviales	17 328 297	-132 268	17 196 029	10 510 187	1 645 000	2 190 842	1 425 000	1 425 000	0
	122	Bassin tampon Bonaparte	870 000	0	870 000	4 158	100 000	765 842	0	0	0
	509	Réseaux eaux pluviales	10 314 520	119 308	10 433 828	7 283 828	1 012 500	712 500	712 500	712 500	0
1011	541	Bassins tampons - Schéma directeur eaux pluviales	6 143 777	-251 576	5 892 201	3 222 201	532 500	712 500	712 500	712 500	0
		Espaces naturels et ruraux	1 485 750	-2 889	1 482 861	652 845	84 016	308 000	370 000	68 000	0
	104	Aménagement de l'Etang des Noues	728 000	-2 413	725 587	119 571	64 016	240 000	302 000	0	0
	512	Gestion des espaces naturels et ruraux	757 750	-476	757 274	533 274	20 000	68 000	68 000	68 000	0
1020	537	Développement durable	346 400	0	346 400	346 400	0	0	0	0	0
		Cadre de Vie	44 028	0	44 028	44 028	0	0	0	0	0
	548	Développement durable	302 372	0	302 372	302 372	0	0	0	0	0
TOTAL			19 160 447	-135 157	19 025 290	11 509 432	1 729 016	2 498 842	1 795 000	1 493 000	0

Autorisations de Programme et Crédits de Paiement
Présentation des AP individualisées
Emplois

N° AP global	N° APi	Autorisations / Programmes	Vote antérieur	Modification développe	Montant global	Crédits de Paiement					
						Exercices antérieurs	2015	2016	2017	2018	2019
1001		Interventions sociales									
		Action sociale	41 707 323	-8 538	41 698 785	19 667 299	11 431 562	5 355 329	362 537	1 668 533	3 213 525
	049	Acquisition et extension MR Trémentines	6 054 730	0	6 054 730	6 054 730	0	0	0	0	0
	053	Réhabilitation des Foyers Logements	98 538	0	98 538	98 538	0	0	0	0	0
	084	Foyers Personnes Agées	990 534	-125	990 409	990 409	0	0	0	0	0
	085	Réhabilitation Commetière	8 107 334	-14	8 107 320	4 319 727	1 816 453	1 971 140	0	0	0
	093	EHPAD du Val de Moine	14 590 700	0	14 590 700	4 868 695	8 250 000	1 472 005	0	0	0
	101	Réhabilitation de la Girardière	4 875 470	-1 031	4 874 439	1 762 040	1 276 678	1 677 684	158 037	0	0
	102	Réhabilitation du Bosquet	5 294 491	0	5 294 491	77 455	29 478	190 000	160 000	1 624 033	3 213 525
	107	Reconstruction Kléidoscope	813 246	0	813 246	808 710	4 536	0	0	0	0
108	Accueil de Jour - Magnollas	374 808	0	374 808	369 891	4 917	0	0	0	0	
532	Centres Sociaux	491 350	-7 357	483 993	306 993	48 000	43 000	43 000	43 000	0	
540	Acquisition matériels RAM	16 122	-11	16 111	10 111	1 500	1 500	1 500	1 500	0	
		TOTAL	41 707 323	-8 538	41 698 785	19 667 299	11 431 562	5 355 329	362 537	1 668 533	3 213 525

Autorisations de Programme et Crédits de Paiement
Présentation des AP individualisées
Emplois

N° AP global	N° API	Autorisations / Programmes	Vote antérieur	Modification développée	Montant global	Crédits de Paiement					
						Exercices antérieurs	2015	2016	2017	2018	2019
1012	Tourisme / Sport / Culture										
	514	Tourisme	1 167 076	-3 370	1 163 706	1 163 706	0	0	0	0	
		Office de tourisme	296 998	-13	296 985	296 985	0	0	0	0	
	517	Amélioration CTRR	870 078	-3 357	866 721	866 721	0	0	0	0	
	1013	Equipements sportifs communautaires		30 655 912	-34 403	30 621 509	28 227 291	974 305	858 050	421 863	140 000
		028	Pôle sportif 2ème tranche	23 838 772	0	23 838 772	23 760 614	78 158	0	0	0
		099	Etudes - Centre de formation de Tennis de Table	51 407	0	51 407	51 407	0	0	0	0
		100	Centre de formation Tennis de Table	2 045 182	-5 000	2 040 182	2 015 115	25 067	0	0	0
		113	Reconstruction des classes vertes de Ribou	665 000	-15 000	650 000	80 870	291 080	278 050	0	0
		115	Etudes - Nouvelle salle de basket	80 000	0	80 000	0	40 000	0	0	0
125	Réhabilitation Glisséo	600 000	0	600 000	0	200 000	200 000	0	0		
518	Golf (drainage, réfection, aménagement et	1 703 180	-4	1 703 176	981 313	260 000	260 000	141 863	60 000		
519	CISPA (réfection intérieure et renouvellement du	336 804	-207	336 597	256 597	20 000	20 000	20 000	0		
520	Glisséo renouvellement matériels sportifs, éducatifs,	781 893	-1 192	780 701	660 701	30 000	30 000	30 000	0		
538	Maillerie matériel	553 674	-13 000	540 674	420 674	30 000	30 000	30 000	0		
1014	Equipements culturels communautaires		28 592 075	-27 435	28 564 640	27 043 594	481 546	346 500	346 500	0	
	030	Espace St Louis 2ème tranche	25 024 796	1	25 024 797	24 965 816	58 981	0	0	0	
	116	Nouveaux locaux TRPL	620 012	-26 934	593 078	517 013	76 065	0	0	0	
	521	Acquisition de matériels et oeuvres ENMDAD	777 953	-23	777 930	615 930	40 500	40 500	40 500	0	
	550	Jardin de Verre	104 976	-26	104 950	44 950	15 000	15 000	15 000	0	
	551	Acquisition d'oeuvres et de matériel culturels	2 064 338	-453	2 063 885	899 885	291 000	291 000	291 000	0	
TOTAL			60 415 063	-65 208	60 349 855	56 434 591	1 455 851	1 204 550	768 363	486 500	0

Autorisations de Programme et Crédits de Paiement
Présentation des AP individualisées
Emplois

N° AP global	N° API	Autorisations / Programmes	Vote antérieur	Modification développée	Montant global	Crédits de Paiement					
						Exercices antérieurs	2015	2016	2017	2018	2019
1004	037	Formation supérieure et professionnelle	1 446 261	0	1 446 261	1 440 308	5 953	0	0	0	0
		Enseignement supérieur et professionnel	1 446 261	0	1 446 261	1 440 308	5 953	0	0	0	0
		TOTAL	1 446 261	0	1 446 261	1 440 308	5 953	0	0	0	0

Autorisations de Programme et Crédits de Paiement
Présentation des AP individualisées
Emplois

N° AP global	N° API	Autorisations / Programmes	Vote antérieur	Modification développe	Montant global	Crédits de Paiement					
						Exercices antérieurs	2015	2016	2017	2018	2019
1016		Gestion et promotion générale de la communauté	18 648 804	-381 322	18 267 482	12 026 894	1 896 082	1 606 506	1 470 000	1 268 000	0
	034	Administration générale	2 078 073	0	2 078 073	2 078 073	0	0	0	0	0
	035	Locaux communautaires	576 796	0	576 796	262 732	184 064	50 000	50 000	50 000	0
	036	Modernisation des logiciels	247 737	0	247 737	247 737	0	0	0	0	0
	090	Signalétique	746 368	0	746 368	105 862	200 000	288 506	152 000	0	0
	120	Accessibilité des bâtiments communautaires	1 200 000	0	1 200 000	153 379	546 621	400 000	100 000	0	0
	523	Parc des Expositions La Meilleraie	8 973 635	-354 111	8 619 524	5 725 024	600 500	548 000	848 000	898 000	0
	524	Entretien des bâtiments et équipements	2 906 889	-9 940	2 896 949	1 934 949	242 000	240 000	240 000	240 000	0
	525	Acquisition de matériels et de logiciels	640 103	-9 241	630 862	490 862	50 000	30 000	30 000	30 000	0
	534	Acquisition de matériels et de mobiliers	766 380	-8 006	758 374	515 477	92 897	50 000	50 000	50 000	0
543	Locaux communautaires entretien	504 060	0	504 060	504 060	0	0	0	0	0	
544	Achat petit matériel communication	8 763	-24	8 739	8 739	0	0	0	0	0	
		TOTAL	18 648 804	-381 322	18 267 482	12 026 894	1 896 082	1 606 506	1 470 000	1 268 000	0
		TOTAL Général	171 082 071	-1 448 859	169 633 212	123 057 955	18 600 675	12 786 824	5 667 400	6 106 433	3 413 925

Autorisations de Programme et Crédits de Paiement
Présentation des AP Individualisées
Ressources

N° AP global	N° API	Autorisations / Programmes	Vote antérieur	Modification développée	Montant global	Evaluation des ressources					
						Union Européenne	Etat	Région	Département	Groupements communes	Autres financeurs
1005	Aménagement de l'espace communautaire		0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Transports										
	Système de priorité bus										
	Aménagement accessibilité										
	Dépôt TPC										
	Aménagement arrêts bus communes, acquisition										
1006	Aménagement		0	77 372	77 372	0	0	77 372	0	0	0
	SIG										
	Logements sociaux										
	OPAH - Economie d'énergie										
	Renouvellement urbain										
	Révision du SCOT										
1008	Agriculture		0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Foirail										
1015	Voie		113 878	35 860	149 738	0	48 022	35 860	0	0	65 856
	Piste d'éducation routière										
	Accès autoroute A 87 et RN 249										
	RN249										
	Etudes Jonction Cormier Ménardière										
	Schéma deux roues										
522	Restructuration de la rue de Toulemonde		73 878	0	73 878	0	8 022	0	0	0	65 856
	Réfection de voie										
TOTAL			113 878	113 232	227 110	0	48 022	113 232	0	0	65 856

Autorisations de Programme et Crédits de Paiement
Présentation des AP individualisées
Ressources

N° AP global	N° API	Autorisations / Programmes	Vote antérieur	Modification d'enveloppe	Montant global	Evaluation des ressources							
						Union Européenne	Etat	Région	Département	Groupements communaux	Autres financeurs		
1009		Environnement et cadre de vie											
		Eaux pluviales	297 510	0	297 510	0	40 011	176 707	3 329	0	77 463		
	122	Bassin tampon Bonaparte	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
	509	Réseaux eaux pluviales	297 510	0	297 510	0	40 011	176 707	3 329	0	77 463		
1010	541	Bassins tampons - Schéma directeur eaux pluviales	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
		Collecte et traitement des déchets	0	0	0	0	0	0	0	0			
		Espaces naturels et ruraux	52 026	0	52 026	0	0	25 116	0	0	26 910		
1011	104	Aménagement de l'Etang des Noues	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
	512	Gestion des espaces naturels et ruraux	52 026	0	52 026	0	0	25 116	0	0	26 910		
1020		Développement durable	267 167	0	267 167	146 454	0	90 713	30 000	0	0		
	537	Cadre de Vie	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
	548	Développement durable	267 167	0	267 167	146 454	0	90 713	30 000	0	0		
TOTAL			616 703	0	616 703	146 454	40 011	292 536	33 329	0	104 373		

Autorisations de Programme et Crédits de Paiement
Présentation des AP individualisées
Ressources

N° AP global	N° AP	Autorisations / Programmes	Vote antérieur	Modification d'enveloppe	Montant global	Evaluation des ressources							
						Union Européenne	Etat	Région	Département	Groupements communes	Autres financeurs		
1001		Interventions sociales											
		Action sociale											
	049	Acquisition et extension MR Trémentines	5 089 448	0	5 089 448	0	245 199	3 892 278	772 900	0	179 071		
	053	Rehabilitation des Foyers Logements	2 077 983	0	2 077 983	0	0	1 575 083	502 900	0	0		
	084	Foyers Personnes Agées	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
	085	Rehabilitation Cornetière	275 780	0	275 780	0	0	138 645	0	0	137 135		
	093	EHPAD du Val de Moine	2 148 550	0	2 148 550	0	0	1 878 550	270 000	0	0		
	101	Rehabilitation de la Girardière	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
	102	Rehabilitation du Bosquet	422 903	0	422 903	0	122 903	300 000	0	0	0		
	107	Reconstruction Kléidoscope	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
108	Accueil de Jour - Magnolias	122 296	0	122 296	0	122 296	0	0	0	0			
532	Centres Sociaux	40 000	0	40 000	0	0	0	0	0	40 000			
540	Acquisition matériels RAM	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
		TOTAL	5 089 448	0	5 089 448	0	245 199	3 892 278	772 900	0	179 071		

Autorisations de Programme et Crédits de Paiement
Présentation des AP individualisées
Ressources

N° AP global	N° API	Autorisations / Programmes	Vote antérieur	Modification d'enveloppe	Montant global	Evaluation des ressources					
						Union Européenne	Etat	Region	Département	Groupements communes	Autres financeurs
1012	Tourisme / Sport / Culture		0	0	0	0	0	0	0	0	0
	514	Office de tourisme	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	517	Amélioration CTRR	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Equipements sportifs communautaires		5 203 505	0	5 203 505	0	510 270	4 243 235	450 000	0	0
	028	Pôle sportif 2ème tranche	4 847 235	0	4 847 235	0	304 000	4 243 235	300 000	0	0
	099	Etudes - Centre de formation de Tennis de Table	0	0	0	0	0	0	0	0	0
1013	Centre de formation Tennis de Table		350 000	0	350 000	0	200 000	0	150 000	0	0
	113	Reconstruction des classes vertes de Ribou	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	115	Etudes - Nouvelle salle de basket	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	125	Réhabilitation Glissé	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	518	Golf (drainage, réfection, aménagement et	6 270	0	6 270	0	6 270	0	0	0	0
	519	CISPA (réfection intérieure et renouvellement du	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	520	Glissé renouvellement matériels sportifs, éducatifs,	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	538	Meilleraie matériel	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Equipements culturels communautaires		9 716 981	-20 370	9 696 611	1 654 000	2 040 428	4 974 525	903 244	0	124 414
	030	Espace St Louis 2ème tranche	9 655 719	-34 358	9 621 361	1 654 000	2 000 000	4 942 947	900 000	0	124 414
116	Nouveaux locaux TRPL	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
521	Acquisition de matériels et oeuvres ENMIDAD	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
550	Jardin de Verre	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
551	Acquisition d'oeuvres et de matériel culturels	61 262	13 988	75 250	0	40 428	31 578	3 244	0	0	
TOTAL			14 920 486	-20 370	14 900 116	1 654 000	2 550 698	9 217 760	1 353 244	0	124 414

Autorisations de Programme et Crédits de Paiement
Présentation des AP individualisées
Ressources

N° AP global	N° API	Autorisations / Programmes	Vote antérieur	Modification d'enveloppe	Montant global	Evaluation des ressources						
						Union Européenne	Etat	Région	Département	Groupements communes	Autres financeurs	
1004	037	Formation supérieure et professionnelle	483 571	0	483 571	0	0	355 000	128 571	0	0	
		Enseignement supérieur et professionnel	483 571	0	483 571	0	0	355 000	128 571	0	0	
TOTAL			483 571	0	483 571	0	0	355 000	128 571	0	0	

Autorisations de Programme et Crédits de Paiement
Présentation des AP individualisées
Ressources

N° AP global	N° API	Autorisations / Programmes	Vote antérieur	Modification d'enveloppe	Montant global	Evaluation des ressources							
						Union Européenne	Etat	Région	Département	Groupements communes	Autres financeurs		
1016		Gestion et promotion générale de la communauté											
		Administration générale	89 685	0	89 685	0	44 506	0	9 500	0	35 679		
	034	Locaux communautaires	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
	035	Modernisation des logiciels	17 750	0	17 750	0	0	0	0	0	17 750		
	036	Signalétique	15 805	0	15 805	0	14 725	0	0	0	1 080		
	090	Accessibilité des bâtiments communautaires	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
	120	Parc des Expositions La Meillerie	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
	523	Entretien des bâtiments et équipements	43 451	0	43 451	0	29 781	0	0	0	13 670		
	524	Acquisition de matériels et de logiciels	3 179	0	3 179	0	0	0	0	0	3 179		
	525	Acquisition de matériels et de mobiliers	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
534	Acquisition de véhicules	9 500	0	9 500	0	0	0	9 500	0	0			
543	Locaux communautaires entreten	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
544	Achat petit matériel communication	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
		TOTAL	89 685	0	89 685	0	44 506	0	9 500	0	35 679		
		TOTAL Général	21 313 771	92 862	21 406 633	1 800 454	2 928 436	13 870 806	2 297 544	0	509 393		

Autorisations de Programme et Crédits de Paiement
Présentation des AP individualisées
Emplois

N° AP global	N° API	Autorisations / Programmes	Vote antérieur	Modification développe	Montant global	Crédits de Paiement					
						Exercices antérieurs	2015	2016	2017	2018	2019
1002	006	Développement du tissu économique Ateliers relais Nouvel atelier relais Travaux Ateliers Relais	3 072 498	218 367	3 290 865	1 712 772	978 093	500 000	100 000	0	0
			2 504 924	218 367	2 723 291	1 147 198	976 093	500 000	100 000	0	0
			567 574	0	567 574	565 574	2 000	0	0	0	0
		TOTAL	3 072 498	218 367	3 290 865	1 712 772	978 093	500 000	100 000	0	0
		TOTAL Général	3 072 498	218 367	3 290 865	1 712 772	978 093	500 000	100 000	0	0

Autorisations de Programme et Crédits de Paiement
Présentation des AP Individualisées
Emplois

N° AP global	N° API	Autorisations / Programmes	Vote antérieur	Modification développée	Montant global	Crédits de Paiement					
						Exercices antérieurs	2015	2016	2017	2018	2019
1003	503	Développement du tissu économique Pépinières Construction pépinières et études	4 245 971	134 776	4 380 747	499 132	2 381 615	500 000	500 000	500 000	0
			4 245 971	134 776	4 380 747	499 132	2 381 615	500 000	500 000	500 000	0
TOTAL			4 245 971	134 776	4 380 747	499 132	2 381 615	500 000	500 000	500 000	0
TOTAL Général			4 245 971	134 776	4 380 747	499 132	2 381 615	500 000	500 000	500 000	0

Autorisations de Programme et Crédits de Paiement Présentation des AP Individualisées Emplois

N° AP global	N° APi	Autorisations / Programmes	Vote antérieur	Modification développe	Montant global	Crédits de Paiement					
						Exercices antérieurs	2015	2016	2017	2018	2019
1017		Développement du tissu économique	62 689 933	-514 601	62 175 332	47 028 527	1 512 270	2 013 270	3 266 315	3 719 406	4 635 544
	007	Zone de la Bergerie V - La Séguinière	1 456 450	-3 272	1 453 178	1 298 178	5 000	0	50 000	100 000	0
	008	Zone de la Bergerie VI - La Séguinière	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	009	Zone du Cormier IV - Cholet	8 296 379	-130 457	8 165 922	7 539 287	26 635	150 000	150 000	150 000	150 000
	010	Zone du Cormier V - Cholet	1 307 240	0	1 307 240	107 240	400 000	200 000	200 000	200 000	200 000
	011	Zone de l'Ecuycère - Cholet	23 500 442	-27 653	23 472 789	22 172 789	150 000	200 000	200 000	250 000	500 000
	012	Zone de la Ménardière - La Séguinière	1 168 144	-941	1 167 203	1 167 203	0	0	0	0	0
	013	ZI La Coindrie I - Trémentines	171 251	0	171 251	171 251	0	0	0	0	0
	014	Zone du Cormier I, II, III - Cholet	1 380 224	-581	1 379 643	1 374 643	5 000	0	0	0	0
	015	Zone de La Touche - Cholet	111 720	0	111 720	111 720	0	0	0	0	0
	057	Zone du Parc - St Christophe	2 163 585	-5 267	2 158 318	2 148 318	10 000	0	0	0	0
	058	ZI Nord - Cholet	1 757 945	0	1 757 945	1 757 945	0	0	0	0	0
	059	Zone de la Croisée - La Tessoualle	1 582 156	-23 635	1 558 521	8 521	100 000	400 000	400 000	400 000	250 000
	060	Zone de La Contrie - May-sur-Evre	740 185	-8 081	732 104	627 104	5 000	0	0	50 000	50 000
	061	Zone de Champ Blanc - Mazières en Mauuges	795 083	-922	794 161	739 161	5 000	0	0	0	50 000
	062	Zone des Grands Bois - La Séguinière	1 012 335	-3 155	1 009 180	309 180	100 000	0	200 000	200 000	200 000
	063	Zone du Chêne Rond - Le Puy-Saint-Bonnet	823 597	-2 877	820 720	665 720	5 000	0	0	50 000	100 000
	064	Zone du Chapolet - Vezins	129 924	-29	129 895	129 866	29	0	0	0	0
	065	Zone des Pagannes - Cholet	230 560	0	230 560	225 775	4 785	0	0	0	0
	066	Zone de La Lande - Toutlemonde	333 230	-55 160	278 070	127 713	50 357	0	0	50 000	50 000
	067	Zones de la Bergerie I à IV et Est - La Séguinière	242 028	-93 528	148 500	148 500	0	0	0	0	0
	068	Zone de La Petite - La Romagne	505 406	-5 000	500 406	495 406	5 000	0	0	0	0
	069	Zone du Carteron - Cholet	268 828	0	268 828	268 828	0	0	0	0	0
	070	Zone de Montevi - La Tessoualle	124 676	0	124 676	124 676	0	0	0	0	0
	071	Zone de Grand Village - Trémentines	695 604	-1 617	693 987	588 987	5 000	0	0	0	100 000
	072	Zone de La Caille - Nuallé	194 477	-917	193 560	192 560	1 000	0	0	0	0
	073	Autres zones - dépenses urgentes	21 341	-5 000	16 341	13 341	3 000	0	0	0	0
	088	Plateforme bi modale St Christophe	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	089	Zone de l'Appentière - Mazières	1 372 429	-49 361	1 323 068	573 068	300 000	400 000	50 000	0	0
	092	Autres zones	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	105	Zone future	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	123	Zone de Clénay	7 207 194	-20 000	7 187 194	0	124 194	450 000	1 800 000	2 050 000	2 763 000

Autorisations de Programme et Crédits de Paiement
Présentation des AP individualisées
Emplois

N° AP global	N° API	Autorisations / Programmes	Vote antérieur	Modification d'enveloppe	Montant global	Crédits de Paiement					
						Exercices antérieurs	2015	2016	2017	2018	2019
	504	Charges communes de gestion	5 097 500	-77 148	5 020 352	3 941 547	207 270	213 270	216 315	219 406	222 544
		TOTAL	62 689 933	-514 601	62 175 332	47 028 527	1 512 270	2 013 270	3 266 315	3 719 406	4 635 544
		TOTAL Général	62 689 933	-514 601	62 175 332	47 028 527	1 512 270	2 013 270	3 266 315	3 719 406	4 635 544

Autorisations de Programme et Crédits de Paiement
Présentation des AP individualisées
Ressources

N° AP global	N° API	Autorisations / Programmes	Vote antérieur	Modification d'enveloppe	Montant global	Evaluation des ressources					
						Union Européenne	Etat	Région	Département	Groupements communes	Autres financeurs
	504	Charges communes de gestion	7 757	0	7 757	0	0	0	0	0	7 757
		TOTAL	5 897 838	-6 000	5 891 838	0	0	3 569 784	2 154 154	0	167 900
		TOTAL Général	5 897 838	-6 000	5 891 838	0	0	3 569 784	2 154 154	0	167 900

Autorisations de Programme et Crédits de Paiement
Présentation des AP individualisées
Emplois

N° AP global	N° API	Autorisations / Programmes	Vote antérieur	Modification d'enveloppe	Montant global	Crédits de Paiement						
						Exercices antérieurs	2015	2016	2017	2018	2019	
1010		Environnement et cadre de vie										
	023	Collecte et traitement des déchets	23 963 282	-196 690	23 766 592	3 809 056	10 235 122	6 038 592	2 413 822	1 270 000	0	
		Déchetteries	5 048 251	0	5 048 251	530 458	649 271	3 140 700	672 822	55 000	0	
	109	Locaux gestion des déchets	11 436 656	-133 682	11 302 974	108	8 052 974	1 549 892	1 200 000	500 000	0	
	111	Mise en place de la tarification incitative	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
510	Véhicules (acquisition, équipements, réparation)	4 881 157	-45 585	4 835 572	2 575 155	718 417	722 000	320 000	500 000	0		
511	Colonnes, bacs et composteurs	2 566 741	-17 180	2 549 561	697 101	807 460	625 000	220 000	200 000	0		
549	Acquisition de mobilier	30 477	-243	30 234	6 234	7 000	1 000	1 000	15 000	0		
	TOTAL		23 963 282	-196 690	23 766 592	3 809 056	10 235 122	6 038 592	2 413 822	1 270 000	0	
	TOTAL Général		23 963 282	-196 690	23 766 592	3 809 056	10 235 122	6 038 592	2 413 822	1 270 000	0	

Autorisations de Programme et Crédits de Paiement
Présentation des AP individualisées
Ressources

N° AP global	N° API	Autorisations / Programmes	Vote antérieur	Modification d'enveloppe	Montant global	Evaluation des ressources									
						Union Européenne	Etat	Région	Département	Groupements communes	Autres financeurs				
1010		Environnement et cadre de vie													
		Collecte et traitement des déchets	63 118	450 000	513 118	0	456 000	0	27 940	0	29 178				
	023	Déchetteries	39 303	450 000	489 303	0	456 000	0	13 350	0	19 953				
	109	Locaux gestion des déchets	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
	111	Mise en place de la tarification incitative	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
	510	Véhicules (acquisition, équipements, réparation)	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
	511	Colonnes, bacs et composteurs	23 815	0	23 815	0	0	0	14 590	0	9 225				
	549	Acquisition de mobilier	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
		TOTAL	63 118	450 000	513 118	0	456 000	0	27 940	0	29 178				
		TOTAL Général	63 118	450 000	513 118	0	456 000	0	27 940	0	29 178				

Autorisations de Programme et Crédits de Paiement
Présentation des AP individualisées
Emplois

N° AP global	N° API	Autorisations / Programmes	Vote antérieur	Modification d'enveloppe	Montant global	Crédits de Paiement					
						Exercices antérieurs	2015	2016	2017	2018	2019
1018		Environnement et cadre de vie									
		Eau potable	39 154 836	512 996	39 667 832	26 789 976	4 903 216	1 931 291	3 174 829	2 358 520	510 000
	039	Barrages	1 193 194	0	1 193 194	542 533	30 000	110 661	0	0	510 000
	041	Gestion de la ressource en eau potable	2 090 611	0	2 090 611	1 662 508	102 103	126 000	200 000	0	0
	042	Modernisation des usines d'eau	21 539 128	470 000	22 009 128	18 061 240	3 461 084	167 847	195 815	123 142	0
	056	Réservoirs	5 134 412	0	5 134 412	1 068 208	29	701 783	1 954 014	1 410 378	0
	110	Acquisition Mobilier	0	0	0	0	0	0	0	0	
	526	Réseaux	9 197 491	42 996	9 240 487	5 455 487	1 310 000	825 000	825 000	825 000	0
		TOTAL	39 154 836	512 996	39 667 832	26 789 976	4 903 216	1 931 291	3 174 829	2 358 520	510 000
		TOTAL Général	39 154 836	512 996	39 667 832	26 789 976	4 903 216	1 931 291	3 174 829	2 358 520	510 000

Autorisations de Programme et Crédits de Paiement
Présentation des AP individualisées
Ressources

N° AP global	N° APi	Autorisations / Programmes	Vote antérieur	Modification d'enveloppe	Montant global	Evaluation des ressources									
						Union Européenne	Etat	Région	Département	Groupements communaux	Autres financeurs				
1018		Environnement et cadre de vie													
		Eau potable	3 373 739	-10 303	3 363 436	0	95 000	139 693	876 227	0	2 252 516				
	039	Barrages	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
	041	Gestion de la ressource en eau potable	887 202	-10 303	876 899	0	0	90 394	219 801	0	566 704				
	042	Modernisation des usines d'eau	2 342 238	0	2 342 238	0	0	0	656 426	0	1 685 812				
	056	Réservoirs	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
110	Acquisition Mobilier	0	0	0	0	0	0	0	0	0					
526	Reseaux	144 299	0	144 299	0	95 000	49 299	0	0	0					
	TOTAL		3 373 739	-10 303	3 363 436	0	95 000	139 693	876 227	0	2 252 516				
	TOTAL Général		3 373 739	-10 303	3 363 436	0	95 000	139 693	876 227	0	2 252 516				

Autorisations de Programme et Crédits de Paiement
Présentation des AP Individualisées
Emplois

N° AP global	N° APi	Autorisations / Programmes	Vote antérieur	Modification d'enveloppe	Montant global	Crédits de Paiement					
						Exercices antérieurs	2015	2016	2017	2018	2019
1019		Environnement et cadre de vie									
		Assainissement	46 990 106	-729 701	46 260 405	35 098 371	3 267 333	2 544 193	1 866 828	3 483 680	0
	043	Stations d'épuration	23 563 019	-138 662	23 424 357	21 184 810	1 166 692	794 191	52 206	226 458	0
	121	STEP 5 Ponts Cogénération	1 627 861	0	1 627 861	0	56 021	0	64 620	1 507 220	0
	528	Réseaux réhabilitation	15 100 470	-484 535	14 615 935	9 065 813	1 550 120	1 333 334	1 333 334	1 333 334	0
	529	Réseaux créations	4 821 410	-128 266	4 693 144	3 392 982	300 160	333 334	333 334	333 334	0
530	Branchements, réparations	1 828 103	29 130	1 857 233	1 419 731	187 500	83 334	83 334	83 334	0	
539	Acquisition de matériels	49 243	-7 368	41 875	35 035	6 840	0	0	0	0	
		TOTAL	46 990 106	-729 701	46 260 405	35 098 371	3 267 333	2 544 193	1 866 828	3 483 680	0
		TOTAL Général	46 990 106	-729 701	46 260 405	35 098 371	3 267 333	2 544 193	1 866 828	3 483 680	0

Autorisations de Programme et Crédits de Paiement
Présentation des AP Individualisées
Ressources

N° AP global	N° AP	Autorisations / Programmes	Vote antérieur	Modification d'enveloppe	Montant global	Evaluation des ressources								
						Union Européenne	Etat	Région	Département	Groupements communes	Autres financeurs			
1019		Environnement et cadre de vie												
		Assainissement	8 688 998	106 969	8 795 967	0	172 436	72 865	2 742 222	0	5 808 444			
	043	Stations de dépollution	7 810 576	106 969	7 917 545	0	0	12 000	2 603 972	0	5 301 573			
	121	STEP 5 Ponts Cogénération	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
	528	Réseaux réhabilitation	878 422	0	878 422	0	172 436	60 865	138 250	0	506 871			
	529	Réseaux créations	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
530	Branchements, réparations	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
539	Acquisition de matériels	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
		TOTAL	8 688 998	106 969	8 795 967	0	172 436	72 865	2 742 222	0	5 808 444			
		TOTAL Général	8 688 998	106 969	8 795 967	0	172 436	72 865	2 742 222	0	5 808 444			

ACTION GERONTOLOGIQUE
Subventions 2015
Budget Supplémentaire

BENEFICIAIRE	MONTANT			OBSERVATION
	FONCTIONNEMENT	EXCEPTIONNEL	INVESTISSEMENT	
<i>Organisme public</i>				
Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes La Cornelière (CIAS)			10 799 €	Subvention d'investissement permettant de faire face aux achats de mobiliers, sur présentation de justificatifs.
Foyer Logement La Girardière Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)			26 196 €	
Sous-total			36 995 €	
TOTAL			36 995 €	

CULTURE
Subventions 2015
Budget Supplémentaire

BENEFICIAIRE	MONTANT			OBSERVATION
	FONCTIONNEMENT	EXCEPTIONNEL	INVESTISSEMENT	
<i>Association</i>				
Association des Amis des Carillons de Cholet	- 750 €			Ajustement de la subvention allouée dans le cadre du Budget Primitif, au vu des réserves financières importantes de l'association.
Sous-total	- 750 €			
TOTAL	- 750 €			

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Subventions 2015

Budget Supplémentaire

BENEFICIAIRE	MONTANT			OBSERVATION
	FONCTIONNEMENT	EXCEPTIONNEL	INVESTISSEMENT	
<i>Association</i>				
Initiative Anjou	800 €			Subvention de fonctionnement complémentaire.
<i>Enveloppe budgétaire</i>				
Diverses animations		- 800 €		Utilisation de l'enveloppe, afin de couvrir la subvention allouée à Initiative Anjou.
<i>Organisme public</i>				
Chambre de Commerce et d'Industrie de Maine-et-Loire	- 2 200 €			Ajustement de l'aide financière allouée au titre du fonctionnement de la Maison de la Création et de la Transmission d'Entreprise de Cholet.
Sous-total	- 1 400 €	- 800 €		
TOTAL		- 2 200 €		

EMPLOI
Subventions 2015
Budget Supplémentaire

BENEFICIAIRE	MONTANT			OBSERVATION
	FONCTIONNEMENT	EXCEPTIONNEL	INVESTISSEMENT	
Association				
L'Eclaircie	22 500 €			Aide allouée au titre de la consolidation financière de l'association, en co-financement avec le Fonds Départemental pour l'insertion.
Sous-total	22 500 €			
TOTAL		22 500 €		

RESSOURCES HUMAINES

Subventions 2015

Budget Supplémentaire

BENEFICIAIRE	MONTANT			OBSERVATION
	FONCTIONNEMENT	EXCEPTIONNEL	INVESTISSEMENT	
<i>Association</i>				
Amicale du Personnel Territorial du Choletais	2 000 €			Accompagnement des activités de l'association.
Sous-total	2 000 €			
TOTAL		2 000 €		

SPORT DE HAUT NIVEAU
Subventions 2015
Budget Supplémentaire

BENEFICIAIRE	MONTANT			OBSERVATION
	FONCTIONNEMENT	EXCEPTIONNEL	INVESTISSEMENT	
<i>Enveloppe budgétaire</i>				
Sports		- 500 €		Transfert de crédits en dépenses de gestion.
	Sous-total	- 500 €		
	TOTAL	- 500 €		

1-7

CRBV 3

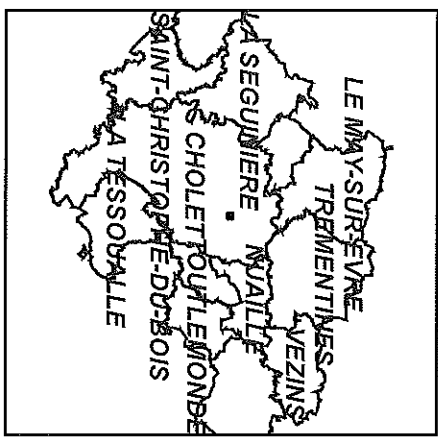
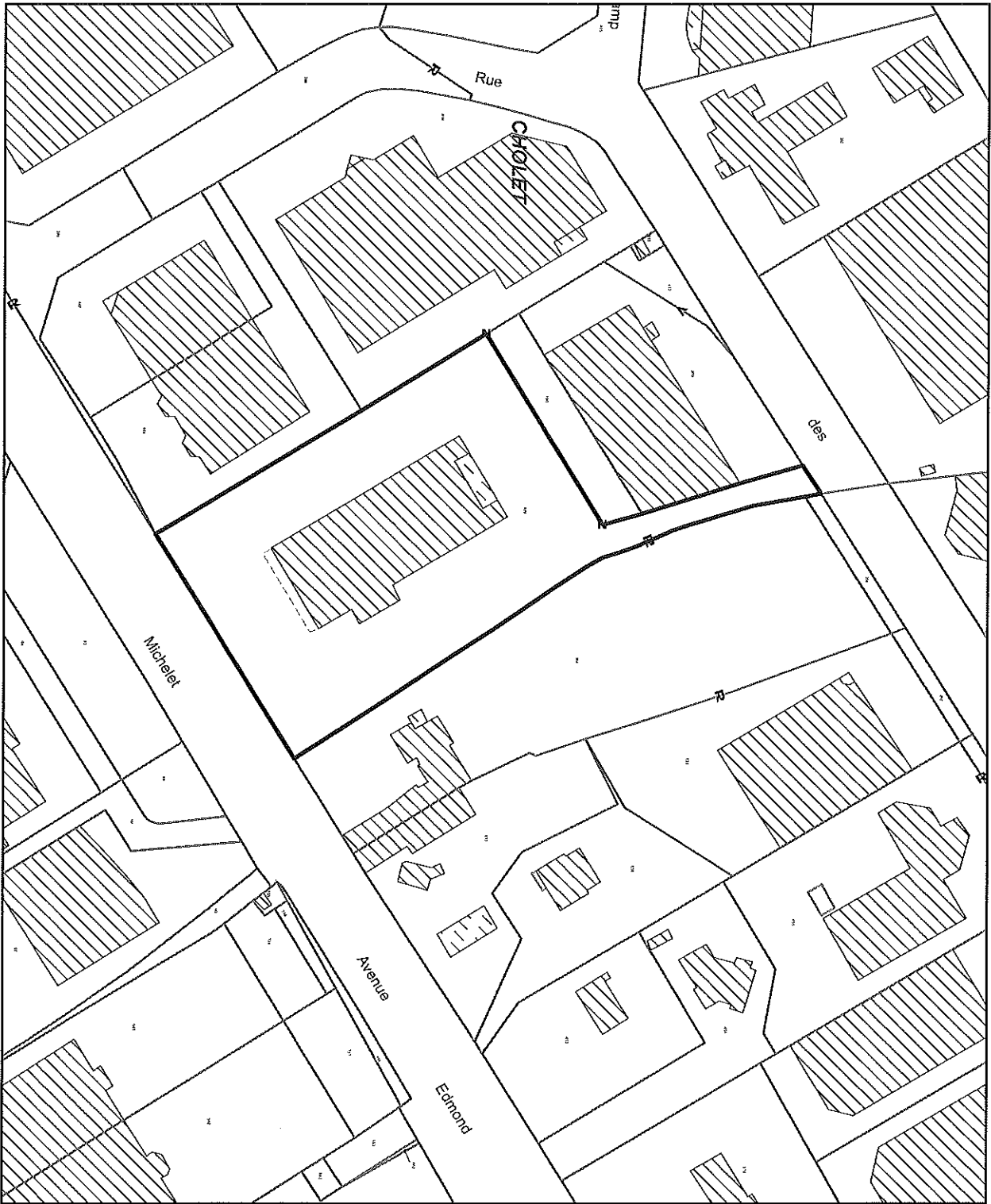
N° Action	Libellé	N° action PA Ribou	coût d'opération	HT/TTC	Taux subvention	Financier	Montant subvention
306	Observatoire de l'agriculture du bassin versant de Ribou	15-2	84 700,00 €	TTC	70	AELB	59 290,00 €
					10	Région	8 470,00 €
288	Programme d'animation et de communication auprès des agriculteurs	14-2	47 400,00 €	TTC	50	AELB	23 700,00 €
		14-1			30	Région	14 220,00 €
285	Étude environnementale sur l'ensemble du bassin versant de Ribou	5-1	275 800,00 €	TTC	50	AELB	137 900,00 €
		3-3			30	Région	82 740,00 €
		15-1					
284	Programme de sensibilisation auprès des scolaires	14-5	64 400,00 €	TTC	50	AELB	32 200,00 €
					30	Région	19 320,00 €
282	Programme d'animation et de communication auprès des EPCI	14-4	45 600,00 €	TTC	50	AELB	22 800,00 €
		11-1			30	Région	13 680,00 €
		11-2					
270	Programme de communication auprès des particuliers	5-5	64 000,00 €	TTC	50	AELB	32 000,00 €
		8-1					
		8-2					
		8-3					
		8-4					
267	Animation-Communication auprès des industriels	5-4	32 750,00 €	TTC	50	AELB	16 375,00 €
		14-3			30	Région	9 825,00 €
		9-1					
256	Préservation du bocage	1-1	235 350,00 €	TTC	20	AELB	47 070,00 €
					10	Région	23 535,00 €
					70	Département	164 745,00 €
247	Charte des prescripteurs agricoles	13-5	6 900,00 €	TTC	50	AELB	3 450,00 €
					30	Région	2 070,00 €
242	Suivi des indicateurs du plan d'actions du captage de Ribou 2014-2018	15-4	50 000,00 €	TTC	70	AELB	35 000,00 €
					10	Région	5 000,00 €
234	Suivi environnemental des propriétés de la Communauté d'Agglomération du Choletais	3-5	55 500,00 €	TTC	50	AELB	27 750,00 €
					30	Région	16 650,00 €
209	Suivi de la qualité de l'eau du captage de la Rucette et du bassin d'alimentation élargi (ruisseaux et puits)	15-3	250 000,00 €	TTC	50	AELB	125 000,00 €
					20	Région	50 000,00 €
208	Programme de développement de l'agriculture biologique	6-2	63 000,00 €	TTC	50	AELB	31 500,00 €
		5-3					
		6-3					
		6-4			30	Région	18 900,00 €
204	Entretien de la végétation des abords des lacs de Ribou et du Verdon	3-6	260 088,00 €	TTC	50	AELB	130 044,00 €
					30	Région	78 026,00 €
9	Suivi qualité des eaux sur le bassin versant de Ribou	15-3	400 000,00 €	TTC	50	AELB	200 000,00 €
					30	Région	120 000,00 €
TOTAL			1 935 488,00 €				1 570 460,00 €

TOTAL AELB	924 079,00 €
TOTAL Région	481 636,00 €
TOTAL Département	164 745,00 €
TOTAL CAC	365 028,00 €

Plan Parcellaire



Plan Local d'Urbanisme approuvé le 09 mai 2005
 Modification N°11 approuvée le 12 mars 2012



Echelle : 1:1 500

	Réseau hydrographique
	Unités foncières
	Parcelles
	Non-rejetée
Bâtiments	
	Durs
	Légers

©Copyright - Ville de Cholet et commune associée du Puy Saint Bonnet.
 Sources : DGFIP - cadastre. Droits réservés.



Légende

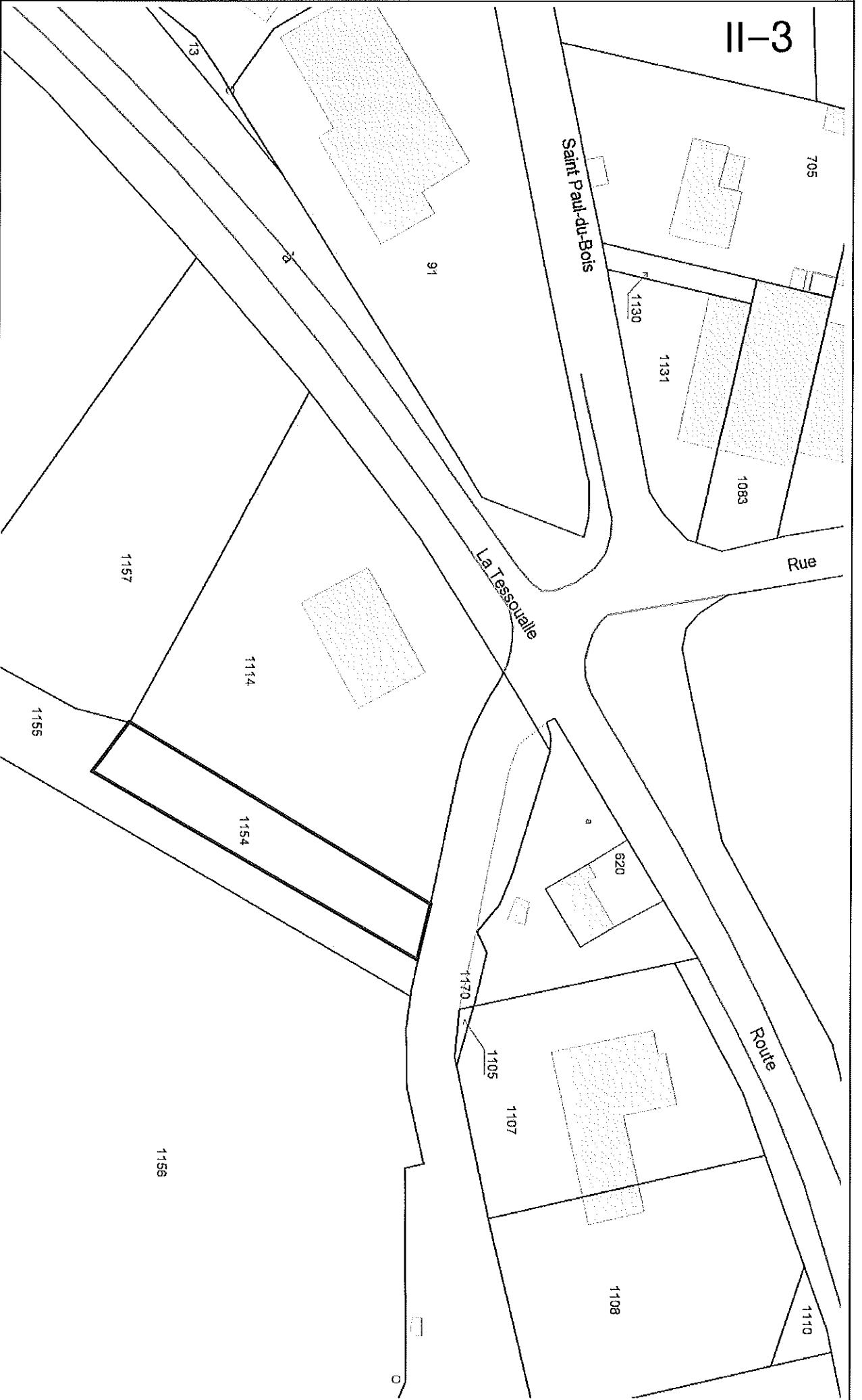
- Unités communales
- Lot-dit
- Parcelle
- Plans d'eau
- Bâtiments durs
- Bâtiments légers
- Section

Extrait cadastral

Echelle : 1:1500

0 16 32 48 64 m

Avertissement : toutes les informations de ce géoportail sont indicatives et n'ont aucune valeur officielle.



Légende

- Unités communales
- Parcelle
- Bâtiments légers
- Plans d'eau
- Bâtiments durs
- Section

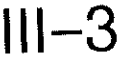
Extrait cadastral



Echelle : 1:1000



Avertissement : toutes les informations de ce géoportail sont indicatives et n'ont aucune valeur officielle.



CONTRAT DE VILLE DE L'AGGLOMERATION CHOLETAISE

Première programmation 2015

PILIER " COHESION SOCIALE "

Axe 1 : Intégration, lien social et accès aux droits

Orientations stratégiques	Opérateur	Action	Coût	Sollicité	Proposition	ETAT	CAC	VILLE	CAF	Département	
1.1 Lutter contre l'isolement et favoriser le développement des liens sociaux	Graines de soi	Ateliers collectifs d'art-thérapie	8 320 €	8 000 €	5 000 €		5 000 €				
	Centre Social du Planly	Vie du quartier	12 524 €	7 000 €	5 000 €	2 800 €	2 200 €				
	Centre Social Horizon	Animation de proximité	11 984 €	6 000 €	6 500 €	5 000 €	1 500 €				
	CAC	Fonds d'Attribution et de Contribution aux Initiatives Locales (FACIL)	13 320 €	12 000 €	10 400 €	4 400 €	6 000 €				
	Centre Social Pasteur	Aller vers...Animation de Proximité	21 050 €	11 500 €	8 000 €	6 000 €	2 000 €				
	ADAPEI Formation	Atelier vie quotidienne et accompagnement vers l'emploi	12 975 €	5 500 €	5 500 €		5 500 €				
	GEM	Projet découverte Togo	27 800 €	10 300 €	6 000 €		6 000 €				
	CCAS	Accompagnement socio-esthétique	5 000 €	2 700 €	2 700 €		2 700 €				
	1.2 Créer les conditions favorables à l'intégration des publics vulnérables	AFODIL	Apprentissage semi-intensif du français	18 800 €	18 800 €	18 800 €	5 000 €	13 800 €			
		Centre Social Pasteur	Appui à l'intégration et à la parentalité	22 060 €	19 460 €	19 460 €		11 260 €		700 €	7 500 €
	Centre Interculturel de Documentation	Agir contre le mal être intérieur	11 650 €	9 530 €	7 500 €		7 500 €				
		Lancement d'une dynamique autour du vivre ensemble à Cholet	4 725 €	4 725 €	4 725 €		4 725 €				
SOUS-TOTAL 1			170 208 €	113 915 €	99 585 €	23 200 €	68 185 €	0 €	700 €	7 500 €	

Axe 2 : Réussite éducative – jeunesse – parentalité

Orientations stratégiques	Opérateur	Action	Coût	Sollicité	Proposition	ETAT	CAC	VILLE	CAF	Département
2.1 Accompagner les parents dans leur fonction éducative	Centre Social Planly	Séjour collectif vers l'autonomie	11 035 €	1 700 €	1 500 €					1 500 €
		Être parent	4 343 €	1 995 €	1 500 €		1 500 €			
		Loisirs éducatifs en famille	22 653 €	12 260 €	3 000 €		1 500 €		1 500 €	
	KLéidoscope	Parentalité	25 350 €	5 000 €	2 500 €		1 500 €		1 000 €	
	Centre Social Horizon	Entre enfants et parents	3 967 €	3 000 €	3 450 €				1 200 €	2 250 €
	Centre Social Pasteur	Parents au quotidien	4 860 €	1 665 €	1 665 €				1 665 €	2 000 €
		Vivre en famille	27 359 €	5 713 €	3 000 €				1 000 €	
	CAE	Accueil périscolaire 6-11 ans	13 272 €	2 350 €	2 350 €			2 350 €		
2.2 Contribuer à la réussite éducative et favoriser l'égalité des chances	Les Petits Débrouillards	La clé des livres et des jeux	8 478 €	4 250 €	4 250 €		4 250 €		5 000 €	
	Centre Social Pasteur	En route vers les Quartiers de la Connaissance avec le Science Tour	14 000 €	10 000 €	10 000 €		5 000 €			
2.3 Lutter contre le décrochage scolaire et favoriser l'insertion	Centre Social Pasteur	Mail Mairat	10 320 €	5 500 €	4 000 €		2 500 €		1 500 €	
	Centre Social du Planly	Hors nos murs, dynamique partenariale	15 425 €	7 100 €	5 000 €		3 000 €			2 000 €
	Centre Social Pasteur	Temps Accueil – Orientation des 16/25 ans	9 950 €	2 000 €	0 €					

LR de rien	Listen to this ! #2 Sur la route du son !	35 400 €	3 500 €	3 500 €				3 500 €					
Centre Social du Planly	Fabrique de projets Loisirs Educatifs Jeunesse	20 027 € 69 185 €	7 900 € 20 000 €	3 500 € 7 000 €	3 500 € 2 000 €			3 500 € 5 000 €					
K.Léidoscope	Projet Jeunesse 14-17 ans	52 600 €	16 000 €	5 000 €				5 000 €					
Interaire International	Programme " Jeunes à l'International : partir pour se construire " sur l'agglomération choletaise	83 007 €	15 000 €	10 250 €	5 000 €			5 250 €					
CAC	Chantiers loisirs jeunes	11 209 €	4 800 €	4 800 €	2 000 €			2 800 €					
	Éducation aux médias	10 320 €	5 000 €	2 250 €									2 250 €
	Mobilis'action	10 012 €	5 000 €	1 500 €									
Centre Social Horizon	Sports et culture	18 520 €	10 000 €	5 000 €				5 000 €					
	Découverte du monde animal	5 520 €	2 500 €	2 500 €				2 500 €					
Centre Social Pasteur	Vivre son temps libre	56 859 €	14 264 €	9 000 €				5 000 €					4 000 €
	Formation baby-sitting, PSC1 et séjours jobs d'été	8 250 €	2 500 €	2 500 €									
SOUS - TOTAL 2		551 921 €	168 997 €	99 016 €	24 750 €	27 800 €	26 100 €	6 385 €					14 000 €

PILIER " DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET EMPLOI "

Orientations stratégiques	Opérateur	Action	Coût	Sollicité	Proposition	ETAT	CAC	VILLE	CAF	Département											
											Régie de quartier	Mobilisation sur l'accès à l'emploi	141 400 €	17 000 €	8 000 €	8 000 €					
											Mission Locale	Service Mobilité	35 750 €	10 000 €	8 000 €	8 000 €					
											CAC	Accueil de proximité	24 543 €	24 543 €	24 543 €	12 271 €	12 272 €				
											Cap Savoir	Premiers jobs	13 981 €	8 000 €	6 000 €	4 000 €	2 000 €				
												Les Indispensables – être acteur de son parcours de formation tout au long de sa vie	45 300 €	11 400 €	7 400 €	7 400 €					
											AFODIL	Accès à la mobilité par l'obtention de l'ASR et/ou du permis AM	6 620 €	6 400 €	6 400 €	4 000 €	2 400 €				
												Mobilité, insertion et prévention	41 375 €	32 450 €	26 950 €	21 600 €	5 350 €				
												Communiquer en français pour réussir son insertion sociale et professionnelle	13 800 €	13 800 €	13 800 €	7 400 €	6 400 €				
											ATMA	Service Mobilité	9 651 €	5 000 €	4 000 €	2 000 €	2 000 €				
											ADMR	Service de garde de enfants à domicile en horaires atypiques	27 225 €	26 000 €	12 800 €		4 750 €			1 750 €	6 000 €
SOUS - TOTAL 3		359 625 €	155 593 €	117 593 €	74 671 €	35 172 €	0 €	1 750 €		6 000 €											

TERRITOIRE DE VILLE

Orientations stratégiques	Opérateur	Action	Coût	Sollicité	Proposition	ETAT	CAC	VILLE	CAF	Département
2.4 Favoriser l'expression et les initiatives des jeunes	Centre Social du Venger	Latelier Jeunes	85 108 €	15 000 €	13 000 €	0 €	6 000 €	7 000 €	0 €	0 €
SOUS-TOTAL 4			85 108 €	15 000 €	13 000 €	0 €	6 000 €	7 000 €	0 €	0 €
	Ingenierie	CAC	Maitrise d'Oeuvre Uhaïne et Sociale		31 000 €	31 000 €				
TOTAL			1 166 862 €	453 105 €	360 193 €	153 621 €	137 157 €	33 100 €	8 815 €	27 500 €

Délibération du Conseil de Communauté en date du 15 juin 2015
Annexe 1

Communauté d'Agglomération du Choletais – Théâtre Saint-Louis

Saison 2015-2016

Liste des spectacles et tarifs correspondants

Dates	Spectacle	Compagnie/ Production	Tarif	Type de contrat	Coup de Cœur	Éligible Pass Culture
17/10/15	Les Solistes de l'Opéra de Paris	Gruber Ballet Opéra	C	Cession	-	OUI
23/10/15	La Colère du Tigre	Atelier Théâtre Actuel	B	Cession	-	OUI
05 au 08/11/15	L'Affaire de la rue de Lourcine	Théâtre Régional des Pays de la Loire	F	Co-réalisation	♥	OUI
10/11/15	Stéphane Guillon	20h40 Productions	B	Co-réalisation	-	-
12/11/15	Radio Elvis Dominique A	Horizon Live Auguri	Z	Co-production	♥	-
18/11/15	Manu Katché	Anteprima Productions	E	Cession	-	OUI
18 et 19/11/15	Pas un poisson dans un bocal	Compagnie Syllabe	J	Cession	-	-
21/11/15	ONPL	Le Syndicat Mixte de l'Orchestre National des Pays de la Loire	D	Cession	-	OUI
27/11/15	On ne badine pas avec l'Amour	L'Attrape Théâtre	E	Cession	♥	OUI
02 et 03/12/15	L'Après-midi d'un Foëhn	Compagnie Non Nova	H J	Cession	- -	OUI -
10/12/15	Camelia Jordana	Asterios Spectacles	E	Cession	-	-
17/12/15	Les nœuds au mouchoir	Les Lucioles	C	Co-réalisation	-	-
19/12/15	Les Françaises	Blue Line productions	E	Cession	♥	-
08/01/16	Brumachon	Association sous la peau	F	Cession	♥	OUI
15/01/16	Mozart Group	Encore Un Tour	C	Co-réalisation	-	-
20/01/16	Cécile McLorin Salvant	Anteprima Productions	F	Cession	♥	OUI
03 et 04/02/16	Tippy Toes	Compagnie Artamuse	J	Cession	-	-
05/02/16	Fatoumata Diawara	Nueva Onda Production	F	Cession	♥	-
12 et 13/02/16	Cuisine et Confessions	Blue Line productions	E	Cession	♥	OUI
20/02/16	Des gens bien	Atelier Théâtre Actuel	B	Cession	-	-
26/02/16	Les Limbes	Compagnie Monstre(s)	F	Cession	♥	OUI
02/03/16	IT Dansa	Le trait d'Union	E	Cession	-	OUI
04/03/16	Chère Eléna	Scène Indépendante Contemporaine	D	Cession	-	OUI
11/03/16	Cory Seznec Ruthie Foster	La Traverse Nueva Onda Production	F	Cession	♥	OUI
17/03/16	Le Dîner de Cons	Pascal Legros Production	D	Cession	-	-
24/03/16	La Nuit des Rois	Théâtre d'Air	F	Voisinage Jardin de Verre	♥	OUI

Dates	Spectacle	Compagnie/ Production	Tarif	Type de contrat	Coup de Cœur	Éligible Pass Culture
31/03/16	Arnaud Tsamère	20h40 Productions	C	Co-réalisation	-	-
02/04/16	Semianyki Express	Quartier Libre Productions	E	Cession	♥	OUI
14/04/16	S. Eicher	Asterios Spectacles	E	Cession	-	-
20 et 21/04/16	Le Vol des Hirondelles	Compagnie Un château en Espagne	J	Cession	-	-
26/04/16	Georges et Georges	Nouvelle Scène – Lande Martinez Production	B	Co-réalisation	-	-
29/04/16	Le Cercle des Illusionnistes	ACME SAS	E	Cession	-	OUI

THÉÂTRE SAINT-LOUIS SAISON 2015/2016

GRILLE TARIFAIRE DES SPECTACLES

	A	B	C	D	E	F	G	H	Z*
Tarif normal	40 €	35 €	30 €	27 €	23 €	18 €	15 €	10 €	23 €
Tarif réduit	38 €	33 €	28 €	25 €	21 €	16 €	13 €	8 €	21 €
Tarif très réduit	28 €	23 €	18 €	15 €	11 €	9 €		5 €	
Abonnements	H/CAC	38 €	33 €	27 €	24 €	20 €	15 €	12 €	7 €
	CAC	30 €	27 €	22 €	19 €	15 €	10 €		6 €
	Très réduit	25 €	20 €	15 €	12 €	9 €	7 €		5 €

* Applicable uniquement au concert donné dans le cadre de la saison " Automne " du festival " Les Z'Eclectiques "

Tarif "Jeune Public"

I	J
5 €	3 €

Délibération du Conseil de Communauté du 15 juin 2015 – Annexe 2
Théâtre Saint-Louis - Modalités tarifaires - Saison 2015/2016

Catégories de tarifs	Bénéficiaires	Périodes et modalités de fonctionnement
<p>Modalités générales d'accès à la billetterie : Les réservations des spectacles sont ouvertes aux dates indiquées dans le programme. Les réservations par téléphone sont closes 72h avant la date du spectacle, sauf en cas de paiement à distance par carte bancaire. Les places réservées par téléphone doivent faire l'objet d'un règlement dans les 3 jours qui suivent l'appel. Pour les groupes bénéficiant des actions de médiation, le règlement des places doit être effectué 1 mois avant la représentation. Pour chacun des spectacles de la saison, sauf pour ceux en co-réalisation, un quota de places est réservé à la vente hors abonnement. Le premier jour de vente des billets individuels, chaque spectateur ne peut retirer que 4 billets au maximum par spectacle choisi. De même, pour chacun des spectacles de la saison, un quota de places est mis à la vente par l'intermédiaire du web.</p>		
TARIFS HABITUELS		
<p>Billets individuels Tarif normal</p>	<p align="center">Tout public</p>	<p>Les billets individuels sur le web ainsi que ceux pris au guichet du théâtre seront mis en vente à partir du mardi 22 septembre 2015 à 13h30 - Du mardi au vendredi de 13h30 à 18h30 -</p>
<p>Billets individuels Tarif "réduit"</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Comités d'entreprise, Amicales, Carte CEZAM, Club inter entreprises - Spectateurs de 60 ans et plus - Abonnés à la saison artistique 2015/2016 de l'Espace Léopold Sédar Senghor au May S/Èvre - Abonnés à la saison artistique 2015/2016 du Jardin de Verre - Abonnés à la saison artistique 2015/2016 du Conservatoire - Spectateurs de la manifestation " A Cup of Blues " - Membre d'un groupe constitué 	<p>Présentation indispensable d'un justificatif pour pouvoir bénéficier, à titre personnel de cet avantage tarifaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Carte ou attestation en cours de validité de l'organisme. - Carte d'identité. - Carte d'abonné en cours de validité. - Carte d'abonné en cours de validité. - Carte d'abonné en cours de validité. - Dans le cadre de la manifestation " A Cup of Blues " organisée conjointement avec le Jardin de Verre, les spectateurs ayant acheté un billet pour le concert du Jardin de Verre pourront bénéficier du tarif réduit pour les spectacles du Théâtre Saint-Louis, sur présentation du billet délivré par le Jardin de Verre. - Groupe à partir de 10 personnes achetant leur place en même temps.

Catégories de tarifs	Bénéficiaires	Périodes et modalités de fonctionnement
Billets individuels Tarif " très réduit "	<ul style="list-style-type: none"> - Spectateurs de moins de 25 ans - Bénéficiaires des minima sociaux (Demandeurs d'emploi – Bénéficiaires du RSA) - Bénéficiaires de l'Allocation Adultes Handicapés - Bénéficiaires des actions de médiation 	<p>Présentation indispensable d'un justificatif pour pouvoir bénéficier, à titre personnel de cet avantage tarifaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Carte d'identité. - Avis de situation ou avis de paiement ou justificatif RSA actualisés depuis moins de 2 mois. - Carte d'allocataire Adulte Handicapé en cours de validité. - Identifiées par le service " Médiation " du Théâtre.
Abonnements	Pour tous les abonnés sauf ceux bénéficiant du tarif " très réduit "	<ul style="list-style-type: none"> - Le coupon " abonnement " permet à son titulaire de bénéficier de places au tarif " abonné " pour 4 spectacles ou plus de la saison 2015/2016, dont un sera obligatoirement choisi dans la gamme " Coup de cœur ". - Sur présentation de ce coupon, l'abonné bénéficie du tarif " abonné " sur l'ensemble des autres spectacles de la saison. - Le placement numéroté dans la salle se fait automatiquement, dans l'ordre croissant des rangs, au fur et à mesure de la délivrance des billets. De ce fait, l'accès au balcon n'est possible qu'à partir du moment où la jauge du parterre est complète. - Une période d'abonnement par correspondance est réservée prioritairement aux habitants de la CAC. - Les billets pris dans l'abonnement ne sont ni remboursables ni échangeables, sauf en cas d'annulation du spectacle.
	Abonné habitant la CAC	<ul style="list-style-type: none"> - Justificatif de domicile obligatoire. - L'abonné peut réserver ses places pour les spectacles de son choix : <ul style="list-style-type: none"> * soit par correspondance au moyen du formulaire d'abonnement inclus au programme disponible dans le courant de l'été ; sa demande sera alors traitée dès réception par le service billetterie du Théâtre Saint-Louis ; * soit à partir du 17 septembre 2015 au guichet.
	Abonné n'habitant pas la CAC	<ul style="list-style-type: none"> - L'abonné peut réserver ses places pour les spectacles de son choix : <ul style="list-style-type: none"> * soit par correspondance au moyen du formulaire d'abonnement inclus au programme disponible dans le courant de l'été ; sa demande sera alors traitée à partir du 10 septembre 2015 ; * soit à partir du 17 septembre 2015 au guichet.

Catégories de tarifs	Bénéficiaires	Périodes et modalités de fonctionnement
Abonnements (suite)	<p>Abonnement " très réduit "</p> <p>- Spectateurs de moins de 25 ans</p> <p>- Bénéficiaires des minima sociaux (Demandeurs d'emploi -- Bénéficiaires du RSA)</p> <p>- Bénéficiaires de l'Allocation Adultes Handicapés</p> <p>- Centres Sociaux et Socio-culturels de la Communauté d'Agglomération du Choletais</p>	<p>- Le coupon " abonnement " au tarif " très réduit " permet à son titulaire de bénéficier de places au tarif " abonné " pour 3 spectacles ou plus de la saison 2015/2016, dont un sera obligatoirement choisi dans la gamme " Coup de cœur " .</p> <p>- Sur présentation de ce coupon, l'abonné bénéficie du tarif " abonné " sur l'ensemble des autres spectacles de la saison.</p> <p>- Carte d'identité.</p> <p>- Avis de situation ou avis de paiement ou justificatif RSA actualisés depuis moins de 2 mois.</p> <p>- Carte d'allocataire Adulte Handicapé en cours de validité.</p> <p>- Possibilité de retirer de un à cinq abonnements auprès du Théâtre Saint-Louis moyennant le règlement au comptant sur présentation d'une facture. Les places des spectacles issus de ces abonnements seront ensuite gérées à la discrétion des établissements considérés selon une procédure propre à chacun d'eux mais exclusivement en direction du public répondant aux critères donnant accès au tarif " très réduit " déclinés ci-dessus.</p>

Catégories de tarifs	Bénéficiaires	Périodes et modalités de fonctionnement
BILLETS GRATUITS		
Billets gratuits	<ul style="list-style-type: none"> - M. le Président de la CAC - M. le Vice-Président de la CAC en charge de la Culture - MM. et Mmes les membres du Bureau de la CAC - MM. et Mmes les élus de la Commission " Culture " de la CAC - M. le Directeur Général des Services de la Ville et de la CAC - MM. les Directeurs Généraux Adjointes des Services de la Ville et de la CAC - M. le Directeur de la Culture - Personnel du Théâtre Saint-Louis 	<ul style="list-style-type: none"> - 2 places pour chacun des spectacles de la saison artistique. - 2 places pour chacun des spectacles de la saison artistique. - 2 places pour chacun des spectacles de la saison artistique, sauf pour les co-réalisations et les spectacles " Jeune Public " . - 2 places pour deux des spectacles de la saison artistique, sauf pour les co-réalisations et les spectacles " Jeune Public " . - 2 places pour chacun des spectacles de la saison artistique, sauf pour les co-réalisations et les spectacles " Jeune Public " . - 2 places pour deux des spectacles de la saison artistique, sauf pour les co-réalisations et les spectacles " Jeune Public " . - 2 places pour chacun des spectacles de la saison artistique. - 1 place pour chacun des spectacles de la saison artistique.

Catégories de tarifs	Bénéficiaires	Périodes et modalités de fonctionnement
Billets gratuits sur avis de M. le Vice-Président de la CAC en charge de la Culture	<ul style="list-style-type: none"> - Productions des spectacles - Partenaires - Presse - Accompagnateurs de groupes 	<ul style="list-style-type: none"> - Selon contrats ou conventions. - Selon conventions. - 2 places par média pour chacun des spectacles de la saison. - Pour les séances spécifiquement organisées pour les scolaires, il sera accordé une place gratuite pour l'accompagnateur d'un groupe de : <ul style="list-style-type: none"> * 2 enfants pour les crèches (spectacles " Jeune Public ") * 4 enfants des classes maternelles, IME, IMP et CLIS, * 8 enfants pour les écoles primaires, * 10 élèves pour les collèges (+ ULIS), lycées et Centres Sociaux. - Pour les séances " tout public ", ouvertes aux groupes d'élèves, il sera accordé une place gratuite " accompagnateur " par tranche de 10 élèves. - Sur présentation du coupon sauf pour les co-réalisations.
	<ul style="list-style-type: none"> - Passeports " nouveau Choletais " et " nouveau Ziniérais " (nouvel habitant de la Ville de Cholet et de La Séguinière) - Invités de la CAC 	<ul style="list-style-type: none"> - Pour chacun des spectacles de la saison (sauf ceux en co-réalisation) et sur avis de M. le Vice-Président de la CAC en charge de la Culture, le directeur du Théâtre Saint-Louis peut attribuer des places gratuites dont le nombre n'excède pas 5 % du nombre de places disponibles. Les demandes de réservation devront être formulées auprès du Vice-Président de la CAC en charge de la Culture au plus tard 15 jours avant le spectacle.
	<ul style="list-style-type: none"> - Invitations professionnelles (Directeurs de salles de spectacles - Directeurs de Festivals - Programmateurs) - Places CCAS/CIAS 	<ul style="list-style-type: none"> - Places en fonction des demandes ou de l'actualité des Compagnies ou des organisateurs de spectacles. - Sur présentation d'une invitation éditée par le Théâtre Saint-Louis et délivrée par le CCAS/CIAS avec un maximum de 50 places pour un même spectacle dans la limite des places disponibles et hors co-réalisations.

☛ Ces modalités et tarifs sont applicables sauf clause contractuelle liant la CAC au producteur.

☛ Le " Pass Spectacle " et le " Pass Classe " émis par le Conseil Régional des Pays de la Loire sont acceptés comme moyen de paiement pour les spectacles éligibles. Les billets non utilisés ne peuvent donner lieu à remboursement, sauf en cas d'annulation, de remplacement ou de report du spectacle considéré.